



HAL
open science

[Géo]graphies paysagistes : approche réflexive de l'usage des savoirs géographiques dans les discours paysagistes

Loïc Haueur

► To cite this version:

Loïc Haueur. [Géo]graphies paysagistes : approche réflexive de l'usage des savoirs géographiques dans les discours paysagistes. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-03229003

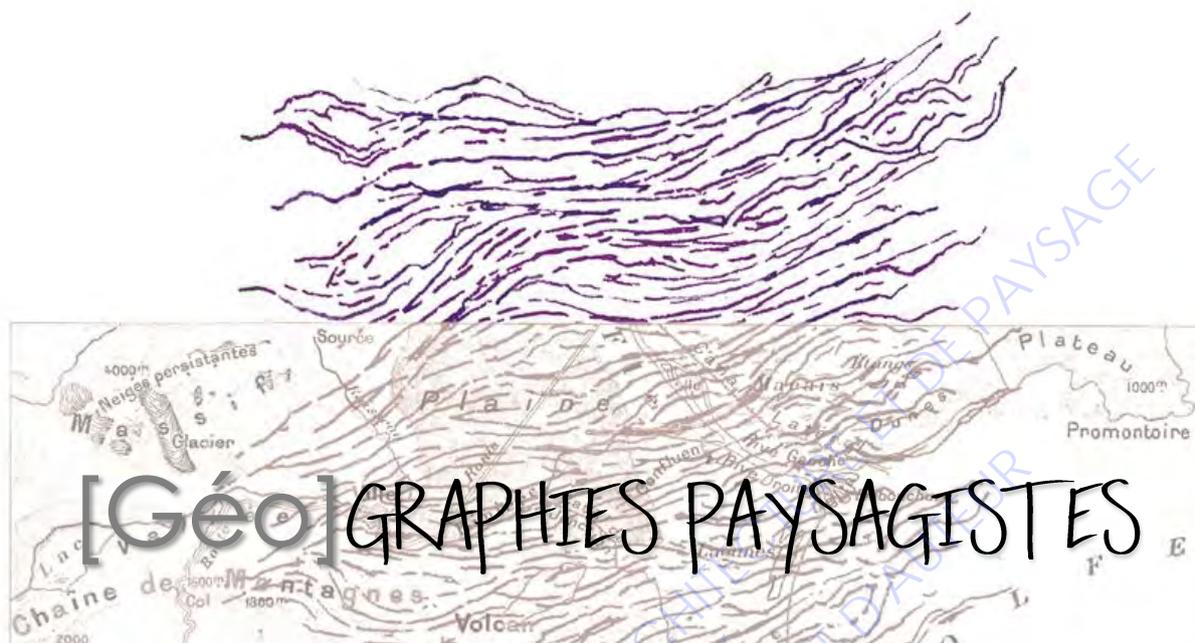
HAL Id: dumas-03229003

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03229003>

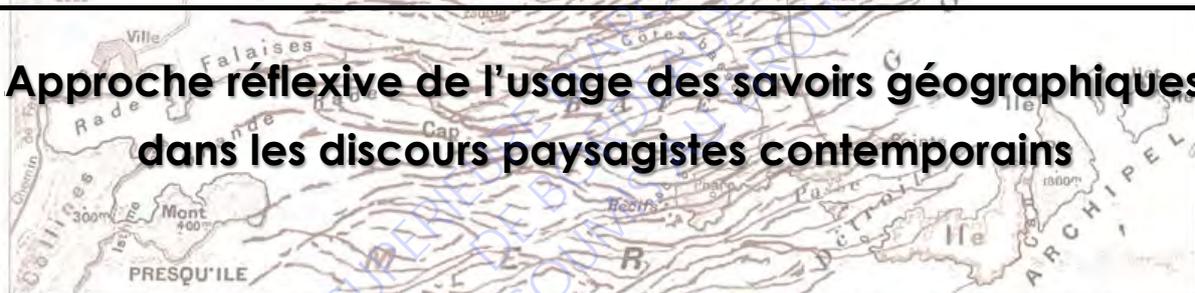
Submitted on 20 May 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**Approche réflexive de l'usage des savoirs géographiques
dans les discours paysagistes contemporains**



Loïc HAUEUR

Date de soutenance orale : **23 janvier 2019**

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Au passage ...

**La science est comme la Terre : on ne peut en posséder
qu'un peu**
Voltaire

**Remets-toi à ignorer ce que tu sais, pour savoir
comment tu le savais et savoir ton savoir**
Paul Valéry
Histoires brisées. 1950

**Il faut agir en homme de pensée et penser en homme
d'action**
Bergson

Quand tu ne sais pas où tu vas, regarde d'où tu viens
Proverbe sénégalais

Paysage : géographie jardinée
Aphorisme personnel

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS _5

INTRODUCTION _6

I – DU PAYSAGE OBJET DES GÉOGRAPHES À LA GÉOGRAPHIE OBJET DES PAYSAGISTES _8

Introduction de partie

1.1 LES GÉOGRAPHES ET LE PAYSAGE : UN COUPLE AUX RELATIONS FLUCTUANTES _9

Synthèse intermédiaire_13

1.2 LES PAYSAGISTES ET LA GÉOGRAPHIE : LE « SOCLE » COMME APPUI DE LA RECHERCHE_15

Synthèse intermédiaire_17

1.3 EN QUÊTE DU GÉOGRAPHIQUE DANS LES DISCOURS PAYSAGISTES _18

Synthèse intermédiaire_22

SYNTHÈSE DE PARTIE _22

II – L'ÉVOLUTION DE L'USAGE DES SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES DANS LES DISCOURS PAYSAGISTES CONTEMPORAINS _23

Introduction de partie

2.1 DU MÉSUSAGE DE LA « GÉOGRAPHIE » DANS LES DISCOURS PAYSAGISTES..._24

Synthèse intermédiaire_29

2.2 ...À L'USAGE DE SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES SYSTÉMIQUES_31

Synthèse intermédiaire_35

2.3 LES PRÉMICES D'UN *TOURNANT* GÉOGRAPHIQUE DES PAYSAGISTES ? _36

Synthèse intermédiaire_40

SYNTHÈSE DE PARTIE _40

CONCLUSION_41

Remerciements_43

ANNEXES_44

BIBLIOGRAPHIE _46

AVANT-PROPOS

Les prémices de ces réflexions prirent racines dans l'envie d'aborder le rapport entre une science et une pratique, en l'occurrence entre la géographie et le paysage.

La raison n'est pas si anodine, car avant ma formation actuelle de paysagiste, j'ai emprunté le chemin de la géographie. Elle a été une marche vers l'horizon que je me suis toujours évertué à atteindre : le paysage. Alors que j'étudiais cette science de la Terre et des hommes, j'avais fréquemment le paysage en tête. À présent, je procède à un questionnement inverse où je considère la géographie au prisme du paysage. Déjà, l'an dernier mon *Mémoire de Cent ans*¹ fut l'occasion de faire appel à des savoirs issus de cette science pour conduire ma démarche et irriguer mes pensées.

Ce TPER questionnant l'usage des savoirs géographiques par les paysagistes arrive à un moment charnière de ma formation. Il est évident qu'il s'impose comme un exercice d'écriture approfondi d'initiation à la pratique de la recherche scientifique, nécessaire à l'obtention du Diplôme d'État de Paysagiste dispensé par l'ENSAPBx. Mais à mon sens, il est aussi un travail structurant de mon apprentissage et donc mon avenir professionnel et personnel. Je le comprends comme un moyen renouvelé de me poser des questions et de tenter d'y répondre de façon pertinente. De fait, il m'apparaît comme le seuil d'une voie que je pourrai un jour poursuivre dans le cadre d'une thèse.

Après un temps de voyage, j'espère que ces graines de pensées trouveront un jour une terre où s'épanouir...

Les germes du questionnement...

Ayant de manière évidente l'espace pour dénominateur commun, quelles autres relations unissent le paysage et la géographie ? À l'inverse, y-a-t-il une distinction entre la géographie et le paysage ? L'une est-elle incluse dans l'autre et/ou vice-versa ? L'un peut-il faire sans l'autre ? Si le paysage est géographique, la géographie est-elle, par extension, paysagiste ? Le paysage n'est-il qu'un appendice de la géographie ? Ou peut-il être un moyen d'y faire appel ? Le paysage n'est-il que le versant sensible de la géographie ? Quels savoirs nourrissent les paysagistes ? Comment et pourquoi les convoquent-ils ?

¹ HAUEUR, Loïc. *Réflexions : La ré-écriture des paysages agraires de Méridnac*. 60p. Mémoire de Cent ans DEP 1 : Paysage. ENSAPBx. 2017.

INTRODUCTION

GÉOGRAPHIE : n.f. Science qui a pour objet la description de la Terre et en particulier l'étude des phénomènes physiques, biologiques et humains qui se produisent sur le globe terrestre. Discipline scolaire, universitaire correspondante.

SAVOIRS : n.m.plur. Ensemble des connaissances d'une personne ou d'une collectivité acquises par l'étude, par l'observation, par l'apprentissage et/ou par l'expérience.

Source : CNRTL

LE PAYSAGE ET LA GÉOGRAPHIE À L'AUNE DES SAVOIRS

À un moment où la demande sociale à l'égard du « cadre de vie » donne un regain de popularité au paysage, ce domaine semble entretenir une relation singulière avec une discipline qui a grandement contribué à le forger : la géographie. Même si chacun possède un degré de connaissance variable de la géographie, nous constatons que celle-ci apparaît, soit par mention directe ou par sous-entendu, dans les discours paysagistes. Discipline antérieure au paysage, la géographie est connue pour avoir participé à l'émergence d'une définition de la notion de paysage. Et c'est le plus communément à partir de celle-ci que les paysagistes envisagent ce dernier. Or, en dépit de quelques interrelations restantes, le paysage et la géographie sont désormais des domaines d'apprentissage autonomes. Aujourd'hui, les paysagistes formés n'ont qu'un écho de ce qu'est la géographie.

Face au constat où le paysage s'enseigne et trouve des déclinaisons opérationnelles, nous questionnerons le lien que ce domaine entretient avec une part de son héritage : celui de la science géographique.

L'état de l'art dressé révèle une abondante littérature scientifique relative aux usages qu'ont fait les géographes du « paysage », tandis que l'usage de la « géographie » par les paysagistes n'a été que peu abordé. Ces lacunes justifient l'intérêt d'amender les connaissances encore maigres sur le sujet par l'intermédiaire de ce Travail Personnel d'Étude et de Recherche (TPER). Pour cela, nous aurons comme prisme d'étude celui des savoirs, notamment ceux formalisés par la géographie. En effet, comme nous le montrerons, il n'y a plus un savoir scientifique unique mais une diversité de savoirs auxquels les paysagistes font appel.

Ainsi, cette recherche souhaite s'intéresser par un développement progressif aux manières dont furent, sont et seront employés les savoirs géographiques dans les discours paysagistes.

UN QUESTIONNEMENT SCIENTIFIQUE EN RÉSEAU

Notre problématique s'articule autour de plusieurs questions qui permettent de formuler notre réflexion :

Comment et pourquoi les paysagistes se réfèrent-ils à la « géographie » et mobilisent-ils des savoirs géographiques spécifiques ?

À quelles géographies les paysagistes ont-ils recouru au travers de leurs discours ?

En fonction des registres de géographies, quelles significations et valeurs sous-tendent-ils du paysage ?

En quoi l'étude des discours paysagistes renseigne sur l'usage qu'ils font des savoirs géographiques ?

Y-a-t-il un lien entre l'usage de savoirs géographiques et des pratiques paysagistes ?

Ce questionnement se fonde sur la compréhension d'un passé disciplinaire afin d'éclairer des usages contemporains et de réfléchir plus globalement à l'avenir de l'action paysagiste. Pour cet exercice, nous nous emparerons du cas français de par sa densité historique et par soucis du temps qui nous est dévolu.

DES HYPOTHÈSES COMME JALONS DE LA RECHERCHE

Après avoir posé un cadre problématisé, nous avons établis des hypothèses qui serviront à guider le travail. Telles des jalons, elles nous mèneront jusqu'à notre point de visée qui est d'apporter des éléments de réponse à notre questionnement. Sur l'itinéraire de notre étude, ces hypothèses seront expérimentées pour être confirmées ou infirmées.

Hypothèse 1

Les paysagistes usent d'une géographie descriptive réduite à une assise géophysique plutôt qu'une géographie comprise comme une science de l'environnement s'intéressant aux interactions sociétés-milieus de façon problématisée

Hypothèse 2

L'analyse des discours paysagistes au prisme des savoirs géographiques permet d'apporter des éléments de compréhension sur les rapports entre ces domaines

Hypothèse 3

L'usage des savoirs géographiques par les paysagistes témoigne de contextes sociétaux évolutifs

Ici énoncées prématurément, elles trouveront une justification à la suite de notre développement introductif qui aura pour vocation à préciser la formulation de ces dernières.

UN PLAN EN DEUX VERSANTS

À l'image de notre état de l'art et du filon de corpus exploré, la structure de ce Mémoire sera fondamentalement évolutive. Elle s'éploiera en deux versants ponctués par des encarts surlignés pour les passages clés et sera scandée par des synthèses intermédiaires ou terminales.

Ainsi, notre première partie aura pour mission de lever l'état de l'art sur notre sujet en fournissant un contexte historique et scientifique sur les relations entre les géographes et le paysage puis celles entre les paysagistes et la géographie. Dans cette lignée, nous formulerons les hypothèses qui orienteront notre recherche et préciserons le choix de corpus et la démarche suivie pour le traiter. Cette partie sera indispensable à la bonne réalisation et compréhension de fond de ce qui suivra.

Puis, notre seconde partie présentera les résultats issus de notre corpus au regard de nos hypothèses. Nous y développerons en détail le cœur de notre travail en nous intéressant aux éventuelles mutations dans les discours paysagistes vis-à-vis du géographique. Elle aura pour ressource une publication d'une École Supérieure de Paysage : *Les Cahiers de l'École de Blois* qui feront l'objet d'une lecture analytique fine. Au terme de cette partie, nous discuterons et tenterons d'interpréter nos résultats pour ouvrir à une réflexion plus générale.

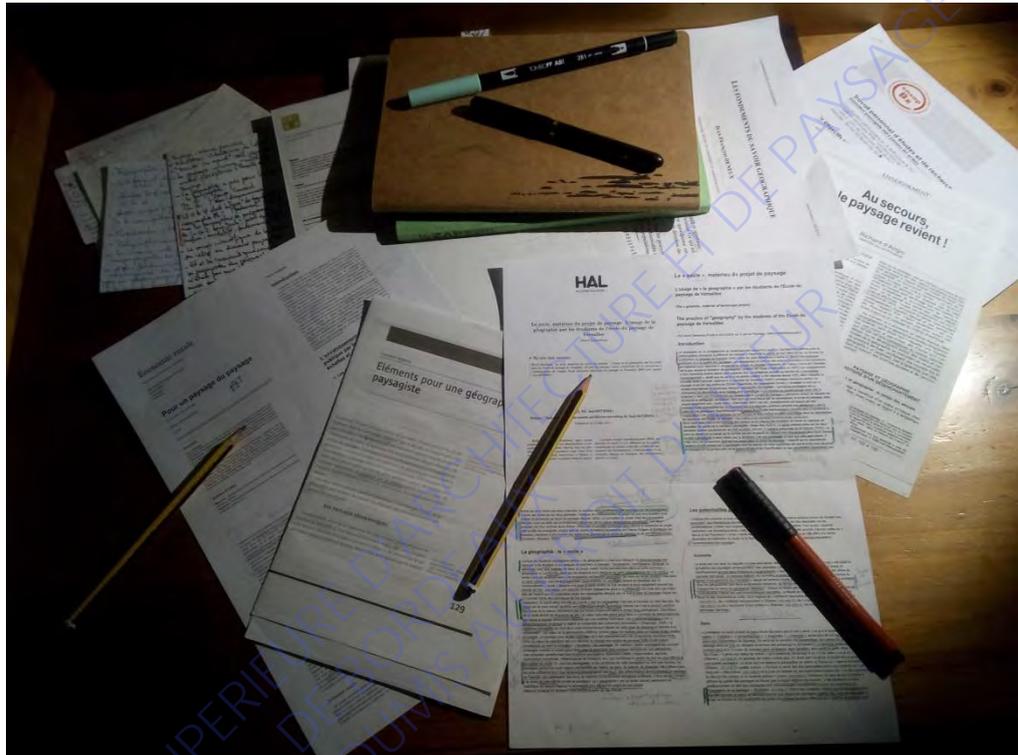
LA RÉFLEXIVITÉ AU SERVICE D'UNE MODESTE CONTRIBUTION ÉPISTÉMOLOGIQUE

Dans un contexte d'intérêt renouvelé à l'égard du paysage, parfois oublieux de ses héritages, l'objectif scientifique de notre recherche vise à questionner la rémanence ceux-ci dans les pensées paysagistes contemporaines et à y porter un regard critique constructif.

Plus généralement, par l'intermédiaire de ce travail, nous aimerions contribuer à la construction de connaissances nouvelles dans le domaine du paysage. Indéniablement, ce Mémoire de recherche offre la possibilité d'expérimenter un rapprochement des connaissances entre la géographie et le paysage, les géographes et les paysagistes.

En effet, à notre humble niveau, nous tenterons de distiller au fil de notre écriture des réflexions pouvant relever de l'épistémologie pour participer à une meilleure définition de la compétence et de l'action paysagiste contemporaine et à venir.

I - DU PAYSAGE OBJET DES GÉOGRAPHES À LA GÉOGRAPHIE OBJET DES PAYSAGISTES



La moisson des savoirs : lecture et écriture

En amorce de notre recherche, il est nécessaire de nous nourrir des productions scientifiques ayant abordé des problématiques étroitement liées à la nôtre afin de prendre en considération les savoirs déjà construits sur le sujet et justifier notre travail. Pour cela, nous procéderons d'abord d'un développement informé sur les liens historiques entre les géographes et le paysage au cours du siècle dernier.

Puis, nous enrichirons cet état de l'art en nous penchant plus particulièrement sur un travail scientifique. Ce dernier s'avèrera être un levier à notre étude en nous permettant d'opérer le passage du "paysage" des géographes à la "géographie" des paysagistes.

Une fois ce regard rétrospectif posé, nous serons en mesure de préciser nos hypothèses de travail qui orienteront le choix de notre corpus et les modalités d'exploration de ce dernier.

1.1 LES GÉOGRAPHES ET LE PAYSAGE : UN COUPLE AUX RELATIONS FLUCTUANTES

Depuis les prémices de sa constitution la géographie a cherché à construire un savoir holistique mais ce désir, si louable soit-il, a été en prise à des dynamiques ayant profondément influencé la discipline même.

Pour éclairer notre étude, tentons de retracer les heurs et malheurs des relations entre géographie et paysage du siècle dernier à aujourd'hui en France. Intéressons-nous donc aux « critiques » connues par la notion de paysage allant de « l'absolutisme paysager » au « temps du soupçon » jusqu'au « paysage en question » (Tissier, 2003).

DE LA GÉOGRAPHIE CLASSIQUE RAISONNANT LE PAYSAGE...

De la fin du XIX^e siècle à la fin de la première moitié du XX^e siècle, le paysage fut sous le monopole scientifique des géographes. Ils marquèrent un « moment fort de l'émergence de l'observation paysagère » (Davasse *et al.*, 2017). Le contexte scientifique de l'époque avait déjà commencé à scinder les approches au sein de la discipline entre une géographie physique employant les méthodes des sciences naturelles et une géographie humaine se rapprochant des sciences sociales. Mais en séparant ainsi les savoirs, les paysages oscillaient entre « d'un côté, une nature sans les hommes (ou même avant les hommes) ; de l'autre, une société dans ses villes et ses campagnes. » (Deneux, 2006).

La géographie du début XX^e, incarnée par le géographe Paul Vidal de La Blache puis par ses disciples, s'attache à dresser le *Tableau de la géographie de la France* (1903) et « distingue l'école géographique française » (Bertrand, 1984). Cette géographie dite vidalienne se sert des « traits du paysage » pour « délimiter et caractériser la "région géographique" » (*ibid.*). Au travers d'une approche pour l'essentiel physique, ces géographes menaient une « lecture de paysage » basée sur la « vue raisonnée » (Davasse *et al.*, 2017). Les géographes accordaient alors une préséance à la raison pour comprendre et expliquer les paysages :

« Si l'on s'en tient au seul contexte de la pensée occidentale, on peut envisager la géographie comme une discipline qui a développé, sur un mode savant, la sensibilité et la curiosité que les élites vouaient au paysage. » (Tissier, 2003)

Pour produire l'intelligibilité digne d'un esprit scientifique positiviste de ce temps, la géographie instaurait une distance symbolique avec le paysage assurant l'objectivation. Sur le terrain, cela se traduisait par l'adoption d'une position dominante, c'est-à-dire depuis un point haut, d'observateur « extérieur » (Davasse *et al.*, 2017). En procédant ainsi, ils affirmaient aussi une certaine position sociale, celle du savant exerçant un pouvoir sur son objet d'étude dans une démarche principalement déductive (*ib.*).

La géographie était une clé de compréhension des paysages et de leurs physionomies. Ils suffisaient à expliquer une réalité dans son ensemble car « le paysage s'accordait bien au double paradigme naturaliste et idiographique de la géographie vidalienne. » (d'Angio, 1997). En dressant des portraits des régions par la mise en carte et en récit, les géographes classiques ont condensé quantité d'informations sur les paysages qu'ils étudiaient : « ces enseignements de terrain ou d'amphithéâtre ont constitué une véritable culture géographique paysagère » (Tissier, 2003). Leurs travaux ont mis en place des méthodes, des outils de représentations et tout un corpus langagier permettant de décrire les paysages encore aujourd'hui. Cependant « les études paysagères prolifèrent, profitent de la polysémie du terme paysage, mais n'organisent par un vrai champ de recherche. » (*ib.*).

Malgré les apports fournis par cette géographie vidalienne, le paysage était en quelque sorte un exercice de géographe qui l'indexait à un régime fixe, renvoyant l'image d'un paysage permanent et délaissant quelque peu l'aspect humain. En effet, même si cette période coïncidait avec les mutations socio-spatiales des paysages (révolution industrielle et urbaine), les géographes persistaient à décrire les grands invariants des « paysages traditionnels de la France rurale » occultant alors les changements à l'œuvre (Bertrand, 1984).

« Seuls sont décrits les traits permanents et généraux qui enracinent la société française dans un paysage considéré comme stable et dans la continuité d'une histoire nationale qu'il faut affirmer devant les périls extérieurs. Ce ruralisme profond s'intéresse peu à ce qui bouge, à l'évolution à long terme comme à la dynamique interne des paysages. » (Ib.).

Toutefois, il ne faut pas attribuer cette vision figée du paysage uniquement à Vidal de La Blache dont sa pratique fut critiquée. Ses réflexions et ses publications démontrèrent ensuite une attention aux évolutions et une considération croissante de l'influence des politiques sur les territoires français. C'est surtout que ses premiers travaux furent dévoyés en partie par la corporation de la géographie physique qui tentèrent de faire du paysage un invariant géographique. Nous pourrions presque dire qu'après les peintres-paysagistes, les géographes classiques ont voulu à leur tour dépeindre les paysages mais cette fois-ci avec la géomorphologie pour chevalet et la connaissance scientifique comme palette.

« Le paysage ne révèle pas la géographie, c'est l'inverse » (d'Angio, 1997)

C'est donc au fil des projets de description géographique que l'œil savant des géographes a pu s'exercer. À partir de l'analyse des paysages, ils ont pu fonder un pan majeur de leur savoir géographique, compris avant tout comme une « science des lieux » (Deneux, 2006). De plus, cette géographie savante à dominante descriptive et fondée sur le paradigme de la différenciation spatiale (régionalisme), fut intrinsèquement liée à l'avènement d'une conception géopolitique muant le paysage en territoire.

Mais cet effort de scientification et de monographisation du monde par les géographes savait-il qu'il augurerait une profonde remise en cause du paysage par les tenants de cette science ?

...À LA CRISE INTRA-DISCIPLINAIRE DE LA GÉOGRAPHIE ÉVINÇANT LE PAYSAGE...

Après les bouleversements socio-spatiaux du second conflit mondial, des géographes poursuivirent dans la tradition vidalienne (Philippe Pinchemel ; Pierre Brunet etc.) tandis que d'autres firent des transformations majeures des paysages d'après-guerre le cœur de leur étude. Mais pour cela, ils jugèrent nécessaire de dépasser les formes immuables décrites par la géographie classique pour éluder les causes reconfigurant les territoires. Le paysage et l'approche qualitative qui en avait été faite étaient devenus obsolètes, une nouvelle échelle de travail devait être définie.

« Le paysage est une catégorie majeure de la géographie, au point que des géographes ont pu affirmer que la géographie était « la science du paysage », ou qu'elle devait nécessairement « partir du paysage », ce qui laisse penser qu'il existe un paysage objectif et connaissable ; mais c'était en confondant le paysage et les objets matériels qui le composent, comme si un tableau était réduit à ses touches de couleurs » (Brunet, 1993)

« (...) la géographie des paysages ne peut absorber, loin s'en faut, toute la géographie » (d'Angio, 1997)

Alors, « une rupture épistémologique s'affirma : la géographie devait devenir une véritable science » et « plutôt que le nature, c'est l'espace qui devient l'invariant majeur » (Deneux, 2006). Ce moment de bascule, aussi nommé *tournant spatial*, rapprochera les géographes de « l'idée d'espace géographique et de la notion de territoire » (Ferrata, 2005). Traduit par l'essor de l'analyse spatiale, ce courant passe par l'emploi de lois mathématiques pour décrire, analyser et modéliser l'espace. Le paysage y était souvent confondu à l'occupation d'un sol et réduit en deux dimensions.

Mais face à la prééminence accordée à l'espace, ces géographes estompèrent fortement leurs valeurs socioculturelles attribuées aux paysages. Cette pensée structuraliste et fonctionnaliste fit rapidement face aux particularités socio-spatiales de chaque paysage. Ces méthodes orientèrent nombre d'opérations d'aménagements du territoire de la fin du

XX^e siècle souvent conclues en échec. Peut-être que la constitution d'un savoir géographique renouvelé prévalait sur l'histoire.

C'est également à ce moment que furent remis en question, notamment dans le domaine universitaire, les types de savoirs que la discipline construisait. À la fin des années 1960, la subdivision de la géographie en deux branches se formalise davantage prenant alors ses distances avec le paysage. D'un côté, la géographie physique qui désincarna le paysage en le restreignant aux formes et aux phénomènes biophysiques de la Terre où les sociétés étaient secondaires. D'un autre, la géographie humaine qui rejeta la notion de paysage en raison de sa connotation culturelle renvoyant « à l'élite et contribuant à une sorte de ségrégation socio-spatiale, préservant les paysages les plus "remarquables" » dans le cadre des politiques de protection des « sites » (Luginbühl, 2007).

Cette importante période de discréditation du paysage par les géographes se fonda sur plusieurs autres arguments pour affirmer la place d'une science qui se voudrait irréprochable : « le système-monde ne s'appréhende pas par les sens, c'est-à-dire par les paysages » car « une science ne saurait se fonder sur des descriptions et des apparences, encore moins sur la description des apparences. » (d'Angio, 1997)

« Le "paysage" soutenait une science des apparences fragmentaires et des déterminations physiques. » (Brunet, 1993)

En outre, des critiques, d'ordre plus épistémologique, accentuant la dissension entre les géographes et le paysage furent formulées. Des arguments tels que la « polysémie » du terme "paysage", son caractère « subjectif » et « limité » spatialement ou bien encore la part concédée au « visible » amendèrent les critiques (d'Angio, 1997 ; Tissier, 2003).

« Les paysages sont d'imparfaits greffiers, ils ne sont pas les livres ouverts des sociétés » (d'Angio, 1997)

« Le paysage sera un bien piètre collaborateur, toute géographie enseignée ne pourra recourir à sa seule médiation » (*Ibid.*)

Au cours de sa discréditation par la sphère des géographes, le paysage qui était au cœur de la géographie classique n'est plus qu'un versant de la discipline et commence à être déconsidéré voire évincé au profit d'une géographie mettant l'espace au centre de ses réflexions.

À contre-courant de cette géographie spatialiste et des attitudes méprisant la notion de paysage, se déploie une géographie humaine où « l'espace, qui fonde pourtant la géographie, n'est objet d'étude que par l'intermédiaire des significations et des valeurs qui lui sont attribuées. » (Deneux, 2006). L'anthropocentrisme convoqué anime alors avec encore plus de vivacité la géographie : « en somme, la réalité n'est géographique que pour l'homme. » (*Ib.*).

De par cette considération, le paysage retrouve une place dans la constitution des savoirs géographiques. Et même si il est partiel et partial, il n'en demeure pas moins qu'on lui reconnaît aujourd'hui une valeur effective scientifiquement car source de problématisation et d'hypothèses pouvant guider des recherches et des actions (Davasse et al., 2017).

Ainsi, cette controverse interne, bien que structurante pour la géographie, interrogea plus généralement les modalités de production des savoirs et la séparation entre savant et non-savant. Peut-être que cette période catalysa aussi la résurgence du paysage sur la scène publique grâce à une autre génération de géographes.

...JUSQU'À LA RÉHABILITATION SOCIO-SCIENTIFIQUE DU PAYSAGE PAR CERTAINS GÉOGRAPHES

Au terme de cette phase d'autocritique de la géographie universitaire, la cassure entre géographes et paysage fut apaisée par des publications qui participèrent à la « rénovation du paysage comme concept opératoire pour penser l'aménagement du territoire et les relations sociétés/nature » comme celle, en 1968, de Georges Bertrand « proposant le paysage comme "science diagonale" ». (Luginbühl, 2007).

Ce renouveau fut amorcé par des géographes tentant de théoriser le paysage comme Georges Bertrand et son concept de *GTP*² (Bertrand, 2002), Augustin Berque et ses concepts de *médiance* et *trajectivité* ou encore des écrits de Pierre Donadieu sur « la société paysagiste ». L'adjonction du temps dans les réflexions sur les paysages offre des possibilités « en terme de prospective et de scénario » (Bertrand, 2002) et l'on considère aussi bien les temporalités longues que courtes.

C'est aussi la date où le paysage commence à trouver des déclinaisons aussi bien dans le champ de l'opérationnel que dans celui de la recherche. En témoigne l'expérience du Centre National d'Étude et de Recherche du Paysage (CNERP) créé en 1971 dans un désir d'interdisciplinarité permis de rassembler des paysagistes avec des professionnels de l'écologie, la géographie, l'architecture, l'agronomie. Mais l'ambitieux projet suscita des réactions corporatistes et fut conclu en 1979. Au risque d'avoir distendu le lien entre géographes et paysagistes, il ouvrit également à une mise en relation des savoirs et des approches (*ib.*).

Dans cette continuité de pensée, les géographes mêlés à d'autres domaines considèrent « le paysage comme construction sociale, produit perceptible des interactions entre les processus sociaux et les processus biophysiques d'une part, et entre la dimension matérielle et la dimension immatérielle de la nature, d'autre part. » (*ib.*). Cette conception culturaliste du paysage, en rupture avec des considérations naturalistes, fait consensus pour « de nombreux chercheurs des pays de l'Europe » (*ib.*).

« La majorité des géographes situe le paysage à l'interface de la nature et de la société. D'un côté, ils reconnaissent sa matérialité, c'est-à-dire l'existence d'une structure et d'un fonctionnement propres aux corps naturels qui le constituent, d'un autre côté, ils affirment que le statut paysager de ces corps naturels est déterminé par le système de production économique et culturel dont les effets diffèrent selon les "productions" et les groupes sociaux. La dimension sociale et historique du paysage est clairement affirmée et la perception est englobée dans l'ensemble du processus social. » (Bertrand, 1984)

Pour les géographes, « l'éclosion et le développement de la géographie des perceptions et des représentations restitue au paysage une indéniable valeur scientifique » (d'Angio, 1997). Désormais, l'espace qu'ils étudient est celui qui est vécu et plus uniquement vu. Certains géographes, pratiquant par exemple l'éthnogéographie, donnent du sens aux paysages par le truchement de ceux qui le vivent au quotidien et cherchent à « dépasser la simple anatomie des paysages » (Bomer, 1994).

« Le paysage est bien ce que l'on voit, mais on ne le voit jamais directement, on ne le voit jamais isolément et on ne le voit jamais pour la première fois. Le paysage est bien dans le miroir de la société. Les géographes, parmi d'autres, doivent le réfléchir. » (Bertrand 1984)

Dès lors, « les propriétés des lieux –végétation particulière, ressources spécifiques, configuration originale- sont interprétées à la lumière de la culture de celui ou de ceux qui les pratiquent ou les exploitent. » (Deneux, 2006). Le paysage est alors « *surface indiciaire* » de cette « observation/interprétation paysagère » et le terrain devient l'endroit propice pour « articuler les savoirs scientifiques avec les savoirs et les savoir-faire des acteurs et des habitants dans le cadre d'un apprentissage collectif » (Davasse et al., 2017).

² Géosystème (Source) - Territoire (Ressource) - Paysage (Ressourcement)

S'opère alors un changement de référentiel au sein de la géographie passant par la prise en considération de savoirs autres que ceux produits par les géographes, tels que les savoirs vernaculaires : « enfin, l'entreprise de construction d'un savoir savant sur notre terre s'élargit à une interrogation nouvelle sur la façon dont les habitants eux-mêmes pensent et comprennent leur territoire. L'étude de ce que savent les non-savants est ainsi légitimée. » (Collignon, 2000).

« D'abord le paysage est là, enraciné au cœur de la nature et du social, au cœur des rapports sociaux, inévitable. Il se vit avant de s'étudier. C'est un paradoxe vivant et la polysémie est sa raison d'être. Il ne faut pas la briser. » (Bertrand, 1984)

Ce que l'on pourrait qualifier alors de *tournant* paysager auquel ont procédé les géographes, ne fut pas si homogène au sein de la communauté scientifique. Des désaccords de fond persistent, en témoigne le titre évocateur de l'article de l'enseignant géographe Richard d'Angio : *Au secours, le paysage revient !* en 1997. Il est vrai que, malgré les évolutions, les savoirs géographiques demeurent quelque peu imprégnés du schisme géographie physique/géographie humaine au sein de la sphère des géographes. Néanmoins, à la fin de son article, l'auteur reconnaît au paysage « (...) sa place comme un des moyens de connaître et faire connaître la géographie » et conforte l'intérêt qu'il peut avoir en écrivant : « cette expérience du concret qu'est le paysage local, déjà facteur de territorialisation et par là de socialisation, peut devenir un levier pédagogique puissant. » (d'Angio, 1997).

Dans la veine de cette valeur pédagogique attribuée au paysage, des géographes œuvrent « pour une nouvelle géographie de l'environnement, située au sein d'une géographie considérée à la fois comme science d'un espace socialisé et comme celle d'une société spatialisé. » (Davasse *et al.*, 2017). En redonnant un rôle actualisé à l'observation sur le terrain, ils s'intéressent au paysage comme « apparence observable d'un système territorialisé » (*ib.*) et le placent comme modalité d'action.

En parallèle de ce courant prouvant que le paysage est avant tout un fait social, le paysage s'imposa plus fermement sur le devant de la scène publique par l'intermédiaire des politiques publiques locales (ex. Création des CAUE-1977), nationales (ex. Loi Paysage-1993) ou internationales (ex. Convention Européenne du Paysage-2000). Bien que sociopolitique, cet essor fut aussi alimenté à la fois par les travaux des géographes précédemment cités et par la constitution d'une nouvelle pratique paysagiste. Malgré cela, « le paysage, dans l'action publique, est résolument tourné vers le visible et le formel et ne cherche souvent pas à dépasser cette unique dimension. » (Luginbühl, 2007).

Ainsi, la fin de la seconde moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle marquèrent une étape où les géographes et d'autres spécialistes formalisèrent l'acception actuelle du paysage dont font usage les paysagistes.

C'est donc au cours de phases que les géographes se sont mis au service de la connaissance scientifique par l'intermédiaire du paysage en tentant aussi bien d'appliquer et de mettre en œuvre des méthodes d'analyses que d'en formuler des théories souvent issues de pratiques. En ayant été l'un des « principaux objets d'intérêt et d'étude » de la géographie (Ferrata, 2005), le paysage a été facteur de l'émergence de savoirs propres à cette discipline et fut au cœur de ses débats internes. Il aida celle-ci à déchiffrer l'espace terrestre avant que les paysages évoluent profondément et lui permet désormais de questionner ses méthodes.

Il faut également que nous précisions que cet itinéraire de fabrication intellectuelle des savoirs géographiques se double d'un développement matériel et technique. En atteste, par exemple, le Système d'Information Géographique (SIG) ou d'autres outils couramment utilisés de nos jours par les géographes amplifiant les travaux relatifs aux paysages (Bomer, 1994).

En posant au préalable de notre recherche des éléments tirés d'un contexte scientifique et en y portant un regard rétrospectif nous avons éclairé l'histoire partagée du couple géographes-paysage. Les fluctuations de leurs relations et l'incompréhension qui résidaient entre ces domaines résultaient, en grande partie, du « seuil épistémologique entre les sciences de la nature et les sciences sociales » (Bertrand, 2002). Pourtant, comme nous l'avons montré, le paysage contribua à jeter un pont par-dessus ce gouffre épistémologique en ouvrant plus largement le spectre des débats à renfort d'interdisciplinarité.

La réhabilitation du paysage par des géographes dont nous parlons fut nourrie par des situations socio-économiques et politiques encourageant la réapparition du métier de paysagiste. Plus globalement, cette reviviscence du paysage va de pair avec un engouement renouvelé, plus ou moins vivace, pour celui-ci par certaines sociétés prenant la mesure de leur influence sur les paysages dans un monde qui se mondialise. Désormais cela se retrouve dans les réflexions des géographes questionnant l'*habiter*. Nous saisissons alors à quel point les paysages et sa notion sont tributaires des temporalités naturelles et sociales et des idéologies contrastées liées à chaque périodes.

De fait, aux côtés de leurs filiations avec l'art pictural et la culture des jardins, les paysagistes héritent aussi des savoirs échafaudés par les géographes de façon plus ou moins marquée. Mais comme nous l'avons vu, ce passage « du goût esthétique pour le paysage mythique ou allégorique présent dans les tableaux (...) au paysage comme dispositif matériel et social » (Lussault, 2013) en partie opéré par les géographes, s'est fait dans le temps. L'avènement récent de la profession paysagiste et son caractère interdisciplinaire amènent les paysagistes à faire appel à des savoirs venant de tous bords dont ceux de la géographie. Intuitivement, nous serions alors portés à croire qu'ils ont une acception fidèle et une vision élargie de celle-ci.

Ainsi, en complément de cette première partie de l'état de l'art, il nous semble opportun pour notre domaine qu'est le paysage, de la préciser par une deuxième partie afin d'élucider les sens que recouvrent désormais la géographie pour les paysagistes.

Les paysagistes mobilisent-ils des savoirs géographiques ?

Si oui, au travers de quoi y recourent-ils le plus visiblement ?

Quels usages font-ils plus généralement de la géographie ?

À quelles formes de géographies renvoient-ils ?

1.2 LES PAYSAGISTES ET LA GÉOGRAPHIE : LE « SOCLE » COMME APPUI DE LA RECHERCHE

Dans le prolongement de notre étude relative à l'intérêt porté par les géographes au paysage, certains ont travaillé sur la relation plus singulière entre la pratique paysagiste et la discipline géographique. Ainsi au-delà de traiter des rapports géographie/paysage, nous allons plus particulièrement nous pencher sur les liens entre les paysagistes et la géographie à partir de recherches menées.

L'état des savoirs dressé précédemment fut amendé par un article dont la lecture déclencha la recherche que nous développerons. En l'occurrence, il s'agit d'une communication produite par le géographe Hervé Davodeau publiée en 2008 dans la revue scientifique en ligne *Projets de paysage* intitulée :

Le "socle", matériau du projet de paysage. L'usage de "la géographie" par les étudiants de l'École du paysage de Versailles.

SON QUESTIONNEMENT DE RECHERCHE

En s'intéressant au préalable à la notion de « projet de paysage », qui demeure pour lui une « boîte noire » car pratiqué mais peu théorisé par les paysagistes, il souhaite « contribuer à l'explicitation d'un projet de paysage qui est de plus en plus institué en objet scientifique dans les laboratoires de recherche des écoles de paysage. » (Davodeau, 2008).

Pour introduire sa recherche il part du constat que « les étudiants se réfèrent très fréquemment dans leurs travaux au mot "géographie" alors même que la discipline n'est pas enseignée en tant que telle dans l'école. » (*ib.*). Il s'interroge alors sur l'usage de la géographie dans le projet de paysage pour « déconstruire l'analyse du site menée par le paysagiste » et suppose que l'étude de l'étude d'une pédagogie liée au paysage peut renseigner sur le « projet de paysage ».

SON CORPUS D'ÉTUDE

Sa problématique s'articule autour de l'analyse de 71 Travaux Personnels de Fin d'Étude (TPFE) produits par des étudiants paysagistes de l'École Nationale Supérieure du Paysage de Versailles (ENSP) entre 2006 et 2007. Regroupés par thématiques, ils lui permettent d'illustrer son propos par des extraits significatifs.

SES RÉSULTATS ET ANALYSES

Il fait état que l'un des termes récurrent employé par les étudiants paysagistes pour parler de « géographie » est celui de « socle ». Compris pour eux comme l'assise biophysique stable dans laquelle prend corps le paysage, il se manifeste au cours de la « lecture du site » durant laquelle il convient de qualifier et comprendre les processus naturels qui ont façonné les paysages (*ib.*).

« Le mot-clé utilisé par les étudiants pour désigner ce cadre géographique est le "socle". Le terme n'est pas employé selon une acception strictement géologique (au sens de terrain ancien) mais dans un sens commun, celui de soubassement (sous-entendu du paysage). » (Davodeau, 2008)

Cette sémantique prouve que « la géographie » est en partie réduite par les paysagistes à un support matériel et immuable sur lequel se base le projet de paysage en raison de sa valeur.

« Sa valeur est de trois ordres : le socle est naturel, permanent, spécifique. *Naturel* car il est le produit combiné des forces de la nature. *Permanent* car ces forces s'inscrivent dans le temps long (géologique). *Spécifique* car le socle donne sa singularité au site. » (*ib.*)

À chacune de ces valeurs attribuées à « la géographie » par les paysagistes, Hervé Davodeau tente d'y adjoindre des significations renvoyant à des enjeux généraux tels que la nécessité de conserver une « accroche au territoire » dans un contexte de distension du lien entre les sociétés et leurs milieux (« *naturel* »), le besoin d'un ancrage dans un monde du

mouvement incessant (« *permanent* ») et enfin l'impératif de trouver des spécificités face à des cultures qui se standardisent (« *spécifique* »).

Ce « socle », en tant que forme identifiée d'un « site », est porteur de « potentialités paysagères » et de qualité d'où la nécessité pour les paysagistes de ne pas nuire à la lisibilité de celui-ci :

« Ils [les paysages] n'offrent plus de prise suffisante pour une compréhension évidente des lieux, une pérennisation de la mémoire, un ancrage de l'identité, une satisfaction des sens, le maintien d'une diversité biologique suffisante. Il faut donc "révéler" le socle (un leitmotiv du projet de paysage).» (Ib.)

Dans ce sens, par exemple, la force évocatrice émanant des formes du relief est souvent interprétées comme une logique naturelle, lignes de force du paysage, devant être soulignée, révélée, amplifiée par le projet de paysage ancré sur ce « socle-motif » (Portal, 2012). Cette conformation à la physique terrestre, parfois systématique dans le dessin, renseigne sur la posture projectuelle adoptée par les paysagistes à l'égard du « territoire ».

Il ressort en effet que le « socle » permet aux paysagistes de prospecter des échelles spatio-temporelles plus étendues au point qu'ils estiment faire acte de géographe lorsqu'ils travaillent à l'échelle du « territoire ». Mais nous devons préciser que pour les paysagistes, ce dernier n'a pas le sens politique que lui confèrent les géographes et tient davantage à la notion de « terroir » des géographes classiques : « un espace qui s'individualise d'abord par ses caractéristiques naturelles » (Davodeau, 2008). D'ailleurs, l'auteur fait dans une discrète note l'hypothèse du « paysagiste vidalien » qui pourrait faire l'objet de publications futures.

Les paysagistes s'approprient aussi les techniques de dessin et de construction cartographiques issues de la géographie en en modifiant les normes de représentation selon leurs besoins. Elles leur servent à formaliser leur pensée et à donner à voir « le socle géographique » par « une relecture qualifiante » (Ib.).

QUELQUES LIMITES À SON TRAVAIL

Au final, l'auteur conclut sur son interrogation de départ portant sur le « projet de paysage » qui semble bien être l'un des points de discrimination entre la géographie et le paysage. En plus d'étudier le *déjà là*, les paysagistes envisagent ce qui sera *là* et font éclore de nouvelles « spatialités ». Mais, il ne donne pas véritablement d'éléments de synthèse sur cet emploi de « la géographie » par les paysagistes en disant que la « ressource géographique est ainsi valorisée dans le projet de paysage. » (Ib.). Son avis demeure peu tranché sur une certaine forme de mésusage de la géographie par les paysagistes.

Devons-nous peut-être préciser que cette étude ne considère pas que le recours à « la géographie » par les paysagistes n'est pas machinale et que certains ne mentionnent jamais le terme à proprement parler. Cela ne les empêchant pas pour autant de mobiliser des savoirs géographiques plus généraux n'utilisant pas explicitement le mot « géographie » mais en procédant par synonymie, connexité lexicale.

Suite à ces travaux, notre constat est celui d'un recours variable des paysagistes à la géographie et aux savoirs qui y sont inféodés, notant qu'ils attribuent souvent un sens restreint à la géographie, borné à sa dimension géophysique.

La géographie apporte alors aux paysagistes des éléments aidant à faire du paysage une modalité susceptible de déclencher des actions mais au risque d'une forme de simplification voire d'instrumentalisation des savoirs construits par la discipline énoncés dans la première partie de notre état de l'art.

DE L'INTÉRÊT DE L'ÉTUDE DES DISCOURS

L'article écrit en 2008 par Hervé Davodeau est donc témoin de l'usage de « la géographie » par les étudiants paysagistes à cette période et traduit subsidiairement un aspect de la pédagogie de l'École de Versailles en matière d'enseignement du projet de paysage.

Sur la base de cette publication, nous choisissons d'en faire un relais que nous mènerons à un niveau autre en réalisant un travail d'actualisation et d'élargissement réflexif. Il est vrai que le laps de temps écoulé depuis la publication, soit 10 ans, et les mutations socio-professionnelles et pédagogiques des paysagistes ayant eu lieu depuis laissent à penser que les faits décrits ont dû évoluer.

De plus, la pertinence des résultats issus du travail d'analyse de la langue paysagiste et sa sémantique, en partie amorcé par Hervé Davodeau, trouve un intérêt pour notre étude :

« Parmi les modalités utilisées par le paysagiste pour signifier (donner du sens) et valoriser (donner une valeur) les paysages, l'usage des mots est essentiel : il s'agit de trouver le mot susceptible de porter une charge de sens suffisante pour qualifier le paysage qu'il désigne. Le mot, comme l'image, porte le concept » (Ib.)

Autrement dit, l'analyse de discours à la lumière d'un autre domaine éclaire sur leurs relations. Ce fait est transposable à notre question touchant à l'usage du géographique par les paysagistes. Nous faisons alors de cet article un tremplin à la recherche que nous conduirons. Cependant, nous souhaitons dépasser l'unique étude de l'usage de « la géographie » par les étudiants paysagistes de l'École de Versailles en étendant l'investigation à celle des savoirs géographiques, définis en amont, qu'emploient les paysagistes au travers de leurs discours.

Ainsi, nous venons de rendre compte d'un état de l'art historico-scientifique se voulant le plus progressif possible malgré une exhaustivité encore améliorabile. Cependant, une fois cette étape formalisée, nous avons désormais un regard informé et référencé pour mieux définir notre sujet de recherche. La bibliographie édifée fait de la littérature scientifique un moyen de paver le chemin de la connaissance menant vers la réflexion.

En prenant appui sur un article qui fait écho à notre questionnement nous pouvons amorcer notre étude qui se veut un prolongement et approfondissement renouvelé de recherches précédemment menées. Dès lors que nous avons une vision renseignée sur les approches géographiques des paysages, nous pouvons nous attarder plus spécifiquement sur les approches paysagistes des géographies.

Quelles hypothèses pour orienter notre étude de l'usage de savoirs géographiques par les paysagistes dans leurs discours ?

Quelle(s) source(s) pouvons-nous mobiliser pour tester ces hypothèses ?

Quelle(s) méthode(s) d'analyse pouvons-nous mettre en œuvre ?

Quel(s) moyen(s) de confirmation/infirmité de nos hypothèses pouvons-nous établir ?

1.3 EN QUÊTE DU GÉOGRAPHIQUE DANS LES DISCOURS PAYSAGISTES

DISCOURS : n.m. Mode de pensée qui atteint son objet par une suite d'énoncés organisés. Exposé de la pensée ainsi conduite, raisonnement.

Source : CNRTL

4. Ensemble de manifestations verbales, orales ou écrites, représentatives d'une idéologie ou d'un état des mentalités à une époque.

Source : *Le Petit Larousse*, 2014

En considérant que chacun cherche à incarner au mieux son domaine respectif au travers de ce qu'il dit, écrit (son discours) et ce qu'il fait, produit, construit (sa pratique), nous allons entamer l'exploration d'une partie des discours récents tenus par des paysagistes en nous focalisant sur leurs usages du géographique.

Le discours défini ci-dessus est, ici, compris comme témoin d'un pan de la pensée paysagiste contemporaine. Quant aux pratiques, point développées explicitement par notre recherche, elles transparaîtront néanmoins à travers certains discours.

UN CADRE THÉORIQUE : LES « SAVOIRS »

Comme défini en introduction et posé au fil de nos deux sous-parties précédentes, notre cadre de pensée est celui des « savoirs », en particulier ceux issus de la géographie. Construite de façon référencée historiquement et scientifiquement en amont, nous essaierons de conserver cette notion en filigrane de notre étude. Elle nous aidera à formuler des réflexions d'ordre plus théorique pour étendre la réflexion conduite sur les discours paysagistes.

RAPPEL DES HYPOTHÈSES : JALONS DE LA RECHERCHE

Énoncées au seuil de notre recherche, les hypothèses viennent désormais préciser les étapes que nous aborderons chemin faisant pour répondre à notre problématique.

Hypothèse 1

Les paysagistes usent d'une géographie descriptive réduite à une assise géophysique plutôt qu'une géographie comprise comme une science de l'environnement s'intéressant aux interactions sociétés-milieux de façon problématisée

Hypothèse 2

L'analyse des discours paysagistes au prisme des savoirs géographiques permet d'apporter des éléments de compréhension sur les rapports entre ces domaines

Hypothèse 3

L'usage des savoirs géographiques par les paysagistes témoigne de contextes sociétaux évolutifs

CHOIX DE CORPUS : LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS

Ces hypothèses vont être le moyen d'étudier les discours paysagistes au crible du géographique. Mais encore nous faut-il trouver une source à partir de laquelle nous pourrions expérimenter notre questionnement de manière plus concrète.

Pour mémoire, nous souhaitons élargir le travail conduit en 2008 par Hervé Davodeau, centré sur l'usage de « la géographie » dans les discours étudiants de l'École du paysage de Versailles, sur l'usage des savoirs géographiques par les paysagistes dans leurs discours contemporains. Il serait opportun de nous pencher sur l'étude des discours émanant d'une École supérieure de paysage, mais cette fois autre que versaillaise, pour saisir la pensée paysagiste sous une autre approche pédagogique.

Pour les besoins de notre recherche, nous choisissons pour matériaux brut une revue systématique : *Les Cahiers de l'École de Blois*. Il s'agit d'une publication annuelle de l'École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois (ENSNP), devenue depuis peu l'École de la Nature et du Paysage (ENP), créée en 2003. De fait, entre le moment de leur création et 2018 *Les Cahiers de l'École de Blois* (ici abrégés par « CEB ») totalisent 16 numéros

où s'expriment des personnalités de l'École (paysagistes étudiants, enseignants, praticiens, chercheurs, artistes) ou extérieures sur des thématiques inhérentes aux paysages. Les contributions de chaque numéro (travaux de fin d'étude d'étudiants, essais, article, extraits d'ouvrage) constitueront alors les discours paysagistes que nous souhaitons analyser.



Ce choix se justifie d'abord par l'originalité qu'il constitue, dans la mesure où cette revue n'a encore jamais été étudiée dans le cadre d'une recherche. Ensuite, par le rapport singulier tissé entre les sciences et le paysage au sein d'une École ayant formé pendant plus d'une décennie des « ingénieurs paysagistes ». De plus, la diversité des contributeurs aux CEB nous permet d'ouvrir le spectre des discours paysagistes. Nous complétons ainsi le travail de Hervé Davodeau tout en désirant l'actualiser 10 ans après sa publication.

L'emploi du terme « contemporain » pour qualifier les discours paysagistes que nous analyserons n'est pas entendu au sens historique du terme mais est circonscrit à la sous-période depuis laquelle existe les CEB : 16 ans.

Démarches personnelles pour la récolte du corpus :

Ayant déjà 8 numéros dans ma bibliothèque, je me devais d'acquérir les 8 manquants pour commencer. Or, la plupart ne sont plus édités et se vendent aux enchères hors de mes capacités financières.

Afin de me procurer l'ensemble des publications de l'École de Blois, j'ai alors pris contact par e-mail avec l'INSA Centre Val de Loire qui m'a redirigé vers la documentaliste de l'ENP. Ma demande portait sur la possibilité d'obtenir une version numérique des CEB pour faciliter mes recherches. Mais, cette publication ayant eu plusieurs éditeurs depuis sa création, elle n'était pas apte à me répondre sur le plan des droits. Mes demandes auprès de chacune des éditions successives furent sans réponses.

Sans cela, la documentaliste me proposa alors, uniquement pour satisfaire les impératifs de ma recherche, une offre tarifaire sur les versions papiers des CEB. Malgré un investissement personnel, cela m'a permis de recevoir fin juin par voie postale les numéros correspondants, certains étant devenus rares. Une fois rassemblés, je pouvais amorcer l'analyse de ce corpus.

DONNÉES GÉNÉRALES SUR *LES CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS*³

À la direction de la publication :

> 2003 à 2010 : **Chilpéric de Boiscuillé** (Architecte fondateur et directeur de l'ENSNP de 1993 à 2010, initiateur des *Cahiers de l'École de Blois*)

> 2011 à 2013 : **Marie Pruvost** (Paysagiste-urbaniste, directrice de l'ENSNP de Blois d'avril 2010- mars 2013)

> 2014 : **Marc Claramunt** (Paysagiste DPLG, directeur de l'ENSNP de Blois de mars 2013 – décembre 2014 puis directeur du département de l'ENP de Blois de janvier 2015 – mai 2018. Praticien et professeur contractuel à l'École depuis les années 1990)

> 2015 à 2018 : **Jean Marie Castelain** (Polytechnicien, Docteur en sciences de l'ingénieur. Directeur de l'INSA Centre Val de Loire depuis 2013)

En outre, de 2003 à 2017, la direction de l'ouvrage était tenue par **Jean-Christophe Bailly** (écrivain, enseignant à l'École de Blois de 1997 à 2015). Depuis 2018, la responsabilité éditoriale a été relayée à **Olivier Gaudin** (Docteur en philosophe, enseignant à l'ENP).

Les éditions successives des CEB :

Les numéros 1 à 4 ont été coédités par : *Les éditions de l'Imprimeur* et l'ENSNP de Blois

Le numéro 5 a été édité par l'ENSNP de Blois

Les numéros 6 à 12 ont été coédités par l'ENSNP de Blois et les Éditions de la Vilette

Les numéros 13 à 16 ont été coédités par l'INSA Centre Val de Loire/ENP de Blois et les Éditions de la Vilette.

³ Pour consulter chaque contribution aux CEB, se référer aux annexes à la fin de ce TPER (p.44-45).

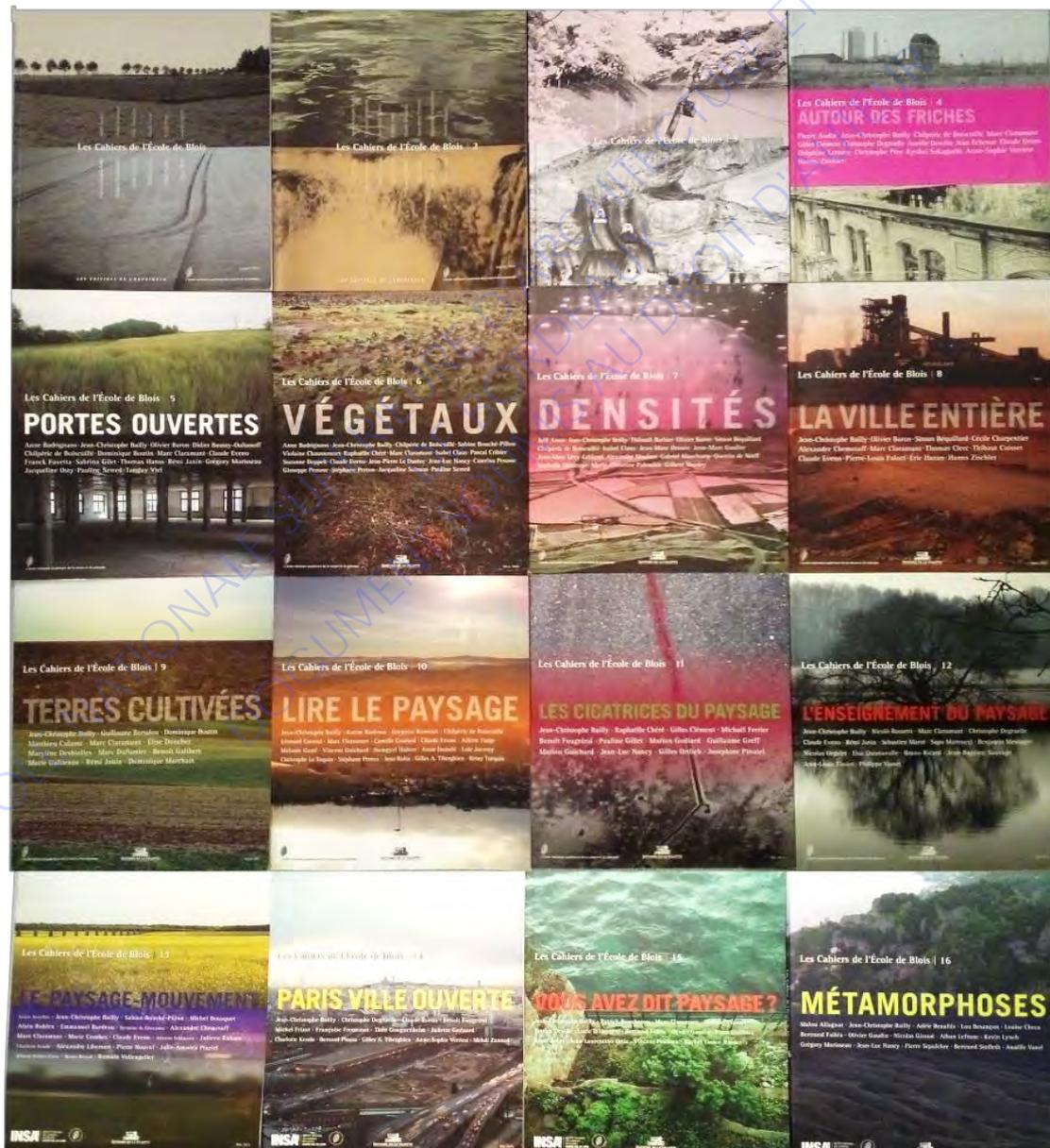
Deux numéros ont été édités en anglais, mais il s'agit d'une compilation d'articles déjà publiés. Ils sont donc volontairement exclus de notre corpus pour éviter toute redondance.

La répartition moyenne des types de contributions aux CEB :

- 55%** étudiants de l'École
- 25%** enseignants (-praticiens) à l'École
- 10%** praticiens exclusivement
- 10%** contributeurs extérieurs.

L'esprit et l'objectif des CEB sont exprimés dès la présentation du premier numéro (2003, p.7) par le directeur de l'ENSNP, Chilpéric de Boisguillé :

« (...) il nous a semblé vital de créer *Les Cahiers de l'École de Blois* pour disposer, au moins d'un gueuloir. Loin de nous l'idée de répandre la "doxa", il existe suffisamment de publications de qualité sur la place. Notre intention est plutôt de témoigner de toutes les expériences tentées sur le terrain par les étudiants, les enseignants et les jeunes diplômés. C'est donc bien une publication d'école dont il s'agit et si elle fait école, tant mieux ! »



Premières de couverture des Cahiers de l'École de Blois dans leur totalité (n°1-16)_L.Haeuer, 2018

UNE DÉMARCHE EXPLORATOIRE POUR FOURNIR DES ÉLÉMENTS DE RÉPONSE À NOTRE PROBLÉMATIQUE

Étant donné le caractère textuel dominant de nos documents d'étude, notre travail passe essentiellement par la lecture analytique et critique de ces périodiques.

Nous portons une attention particulière à l'occurrence du mot « géographie » mais également à tous les termes susceptibles de renvoyer à des notions de savoirs géographiques (*territoires, terroirs, milieux, échelles, socle, physique, humain, science, mondialisation, espaces etc.*) et plus généralement à la rhétorique employée pour en déduire d'éventuelles intentions. Nous repérons d'emblée que les numéros sont devenus de plus en plus thématiques renvoyant parfois à des notions clés du savoir géographique telles que la ville, la lecture de paysage, la densité, l'agriculture, etc.

Quantitativement, cette prospection se base sur un volume de 16 numéros comptant au total 227 articles, soit près de 1500 pages à lire. Sans prétendre à une parfaite représentativité, la matière traitée nous aide à fournir des éléments de réponse à notre questionnement. Cependant, avant d'explorer ce filon de corpus, nous devons mettre en place une manière de l'analyser.

UNE MÉTHODE DE LECTURE POUR L'ANALYSE DU CORPUS

Nous prenons la décision de lire ces numéros dans un ordre chronologique de publication, de la première (2003) à la dernière (2018) afin de saisir de façon sous-jacente une éventuelle évolution de l'usage de la géographie d'années en années. Après notre lecture, un regard rétrospectif et diachronique nous aidera à déceler cette transformation présumée.

Afin de conduire une lecture attentive des articles de chaque opuscule, une méthode d'analyse préliminaire a été élaborée. Elle se formalise dans une fiche type *grille de lecture et d'analyse*. Elle sert de répertoire et de cadre de réflexion en rappelant les éléments auxquels nous devons porter attention.

Cahiers de l'École de Blois n° X : Intitulé thématique du n°		Année de publication : 20XX
Fiche n°	<ul style="list-style-type: none"> Titre de l'article : « ... » - pp. X-X Auteur(s) : NOM, Prénom - Profil : Etudiant ; enseignant ; praticien ; chercheurs ; contributeur extérieur ; autre : ... Type de contribution : Travail de fin d'étude ; retour d'expérience (enseignant, praticien, contributeurs) ; essai ; article scientifique ; extrait d'ouvrage ; autre : ... 	Note :
	<ul style="list-style-type: none"> Citations clés pour la thématique / problématique traitée : Occurrence des mots renvoyant aux savoirs géographiques : vocabulaire, rhétorique, ordre d'apparition des référencements, style etc. Images : type, codes graphiques, sens etc. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Analyse / interprétation personnelle : intentions assumées ou cachées, quelles formes et statuts du géographique sont convoqués ? 	
	<ul style="list-style-type: none"> Notes(s) : réflexions personnelles, apports complémentaires sur le sujet, interrogations d'ouverture etc. 	

Fiche d'exemple de la Grille de lecture et d'analyse du corpus _L.Hauer, 2018

Un calendrier prévisionnel de lecture analytique est monté sur une moyenne de 5 n°/mois pour être en phase avec la durée qui nous est impartie. Cependant, précisons que cette fiche-outil ne nous aide qu'à construire progressivement notre méthode et que nous nous laisserons la liberté de nous en affranchir en fonction de l'avancée de notre travail.

L'étude de notre corpus va nous aider à élucider les formes de géographies mobilisées dans les discours et la production paysagiste d'une publication annuelle de l'ENP de Blois depuis 16 ans. Notre objectif principal étant d'essayer de répondre à notre questionnement sur l'usage des savoirs géographiques par les paysagistes à partir de ce matériau.

SYNTHÈSE DE PARTIE

Au terme de cette première partie nous venons d'explicitier le passé ancien et plus récent entre les géographes et le paysage ainsi qu'entre la géographie et le domaine du paysage. Ensuite, en nous basant sur le travail d'un chercheur, nous avons procédé à une meilleure définition de notre sujet. Nous proposons de remettre en perspective cet état de l'art pour l'actualiser et l'élargir.

Les hypothèses avancées nous ont offert la possibilité de sélectionner pertinemment notre corpus qui servira à les tester. Dans l'optique de conduire une analyse réflexive de cette ressource, une méthode simple a été mise en place.

Les éléments de réponse à notre problématique de recherche portant sur l'usage des savoirs géographiques par les paysagistes dans leurs discours contemporains résulteront de cette exploration des CEB que nous allons présenter dans la seconde partie...

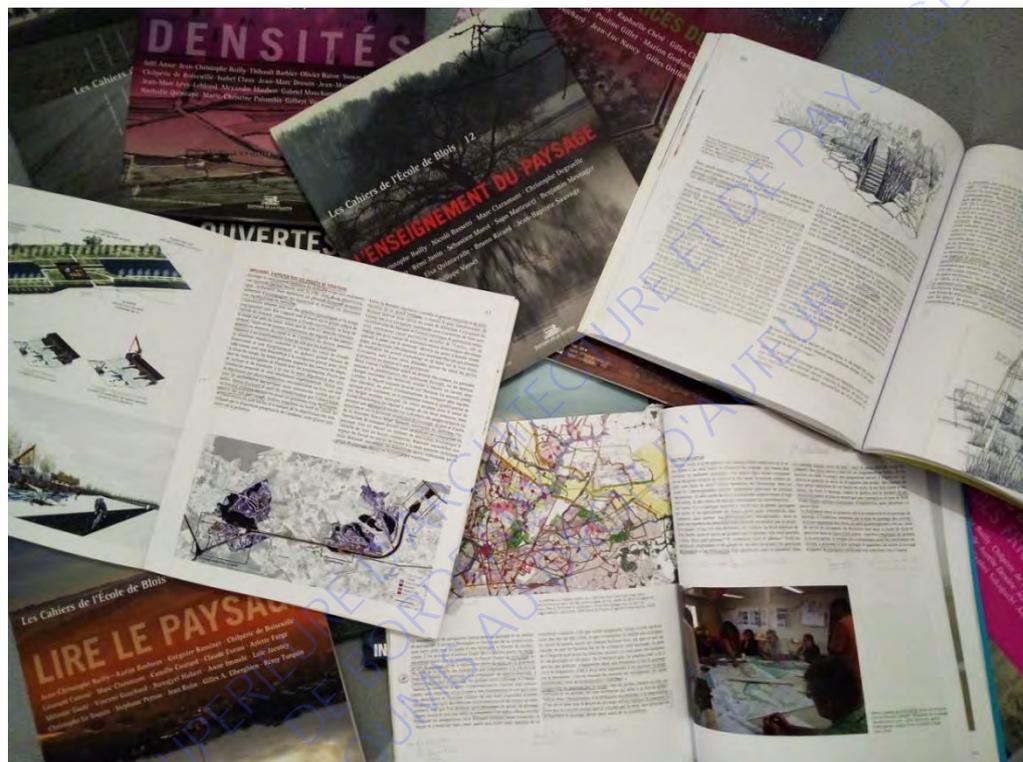
Comment sont employés les savoirs géographiques par les contributeurs aux Cahiers de l'École de Blois ?

Quelle(s) géographie(s) convoquent directement ou indirectement les paysagistes dans leurs discours ?

Que fait ressortir l'analyse de ce corpus au regard de notre questionnement de recherche ?

Quelle(s) interprétation(s) pouvons-nous fournir de ces résultats ?

II - L'ÉVOLUTION DE L'USAGE DES SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES DANS LES DISCOURS PAYSAGISTES CONTEMPORAINS



Une plongée dans le corpus : aperçu des Cahiers de l'École de Blois annotés

Cette seconde partie s'attache d'abord à exposer les résultats émergents de la lecture rigoureuse de notre corpus. Les hypothèses précédemment énoncées de notre recherche vont désormais passer à l'épreuve de l'analyse des discours paysagistes contenus dans *Les Cahiers de l'École de Blois*.

Puis, nous ferons part d'un constat témoignant d'un léger changement de tendance depuis l'article publié par Hervé Davodeau. En effet, une dynamique interne aux publications de l'ENP de Blois semble poindre et renvoyer à des contextes plus généraux en mutation. Une discussion fondée sur ces résultats au regard de nos hypothèses nourrira notre développement.

Enfin, dans le prolongement de cette discussion, nous tenterons de livrer des interprétations aux résultats par des exemples et de formuler les premières idées expliquant ce constat.

Nota : Pour simplifier et alléger les référencements à notre corpus, nous citerons les articles de la manière suivante : (CEB n°X, Année, p. X).

Les auteurs pourront être retrouvés en se reportant au numéro correspondant via les annexes et en consultant la revue concernée.

2.1 DU MÉSUSAGE DE LA « GÉOGRAPHIE » DANS LES DISCOURS PAYSAGISTES...

LA « GÉOGRAPHIE » INSÉPARABLE DU PAYSAGE ?

Dès le commencement de nos lectures des CEB, nous détectons bien un emploi intermittent du mot « géographie » mais aussi des recours réguliers à une diversité de savoirs géographiques par les paysagistes dans leurs textes. Ces mentions interviennent dans une multitude de circonstances allant du projet de paysage d'un étudiant au propos d'ordre plus général tenu par un enseignant de l'École de Blois.

Nous constatons que l'on fait appel à la « géographie » en présence de configurations paysagères souvent peu anthropisées où il y a/avait au minimum la présence d'eau et/ou de reliefs notables (vallée glaciaire/fluviale, montagnes, collines, coteaux, plateaux, plaines, littoraux etc.). Même si l'on accorde parfois des valeurs culturelles à ces motifs paysagers, c'est une acception naturaliste, excluant l'homme, qui domine dans les discours paysagistes analysés. Aussi, nous constatons que la « géographie » se mue en « histoire » lorsqu'elle est mise en perspective dans le temps.

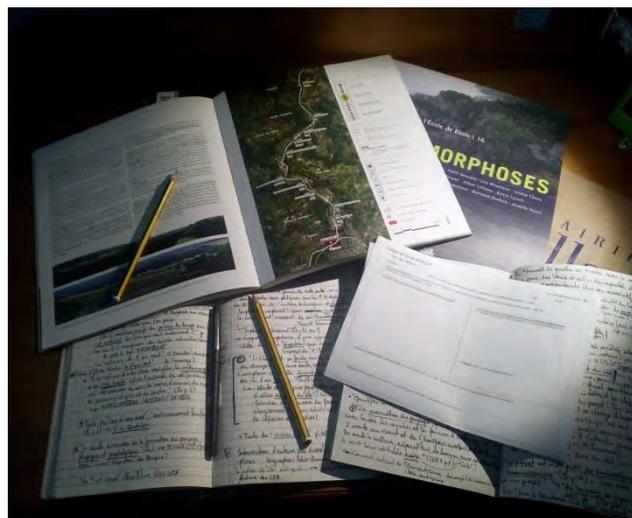
D'un point de vue rhétorique, nous notons que la « géographie » est alternativement mobilisée en guise d'amorce, d'étape introductive (observation du paysage) ou d'ouverture, de conclusion (élargissement de l'échelle du projet) aux articles. Elle irrigue aussi la plupart des discours dans leurs déroulés logiques, et surgit de façon plus ou moins saillante dans certaines parties écrites ou représentées.

Des savoirs géographiques sont convoqués lors de la « phase d'analyse du projet de paysage » (CEB n°5, 2007, p.79) et la géographie « raconte la pensée de l'homme et la façon dont il tend à comprendre et marquer le monde » (CEB n°6, 2008, p.49). Mais selon les paysagistes, « le physique d'une géographie » (CEB n°10, 2012, p.97) est avant tout l'écriture de la Terre devant être traduit par la « lecture de paysage » reconnue comme étant « la base de tout projet » (Ib.p.6). Cette dernière est une approche informée par des savoirs géographiques et autres considérant le paysage comme « objet de lecture et de déchiffrement du panorama au détail » (Ib.p.7).

Méthode de « dissection » du corpus :

Faisons un point sur la manière dont notre corpus a fait l'objet d'une exploration. Comme dit avant, nous avons étudié les CEB dans leur ordre chronologique de publication pour les besoins de notre questionnement. Chaque numéro était lu rigoureusement ce qui nous permettait de relever les occurrences ayant trait au géographique directement dans la revue. Cette lecture se fit avec la grille de lecture et d'analyse du corpus, présentée précédemment, en tête. Le remplissage d'une grille par article se révélant trop chronophage, nous préférâmes extraire les passages clés pour les consigner ensuite dans des carnets personnels.

Ce travail de réécriture référencée, bien que fastidieux, nous aida à faire mûrir nos réflexions de manière progressive. Ces carnets contiennent donc, sous formes de notes, l'inventaire de l'ensemble de nos lectures des CEB et ont été repris pour l'écriture du Mémoire.



LE « SOCLE » GÉOGRAPHIQUE : UN INVARIANT DES DISCOURS PAYSAGISTES S'OUVRANT À D'AUTRES VALEURS

Le « socle » décrit par Hervé Davodeau (Davodeau,2008_Cf.l/1.2) demeure bien une constante du discours des paysagistes relatifs à la « géographie ». Pour eux, elle est la forme des paysages qui « naît de ce socle » (CEB n°1,2003, p.18). Dans notre corpus, l'expression de « contexte géographique » (CEB n°1,2003, p.7) rejoint aussi souvent celle du « socle géographique » (CEB n°10,2012,p.77) car elle est circonscrite à la dimension purement géomorphologique.

À leurs sens, ce « socle » semble être la « nature de la surface » (CEB n°7,2009, p.7) du paysage et « composer sur ce support, l'assiette » (CEB n°1,2003, p.17) revient selon eux à faire avec la nature pour trouver un « point de fondation dans le palimpseste » (CEB n°4, 2006, p.18) qu'est le « socle paysager » (CEB n°10, 2012, p.59). Le « travail d'humilité sur le temps » (CEB n°6, 2008, p.54) parfois recherché par les paysagistes, émerge de ces interventions n'allant pas à l'encontre de cet existant matériel que représente pour eux la « géographie ». Comme « le sol, l'exposition aux vents, la topographie définissent une logique géographique » (CEB n°7, 2009, p.39), alors ils font preuve de déterminisme bio-physique.

> Dans l'idée de la valeur de **permanence** du « socle » (Davodeau, 2008) nous trouvons qu'il est « une particule archaïque », une « relique irréductible » témoignant d' « origines perdues » (CEB n°2, 2004, p.30). Cette « géographie » est donc pour les paysagistes le symbole du passé, un reliquat terrestre et relève peu du présent qu'elle s'attache pourtant à étudier. Ils se méprennent parfois à « considérer le paysage comme une structure pérenne » (CEB n°10,2012,p.66).

Ces discours paysagistes abordent la question de la mémoire surtout à l'échelle du temps long de la « mémoire géologique » (CEB n°3, 2005, p.25). Le « socle » devient un substrat mémoriel et le projet de paysage « propose une remémoration de la géographie » et intime à « respecter l'organisation géographique » (CEB n°7, 2009, p. 81). Nous notons que ces références à aux temps géologiques multimillénaires sont davantage convoqués que les temporalités sociales, en tout cas dans les premières publications des CEB.

> Pour ce qui est de la valeur du **naturel** (Davodeau, 2008), le « socle » est une entité abiotique et biotique qui est « l'empreinte », la « matrice » des sociétés (CEB n°2, 2004, p.14), la « vocation première » (Ib.p.41), le « profil originel » (CEB n°10, 2012, p.52). Cette géographie représente « l'ultime naturel » (CEB n°3, 2005, p.12), la « nature des lieux » (CEB n°5, 2007, p.58), « l'inauguration d'une ordonnance du monde » (CEB n°6, 2008, p.89). En étant assimilée par les paysagistes à l'image de la nature, la géographie est le symbole d'une « puissance d'un dehors absolu sans lequel nous n'existerions pas » (Ib.p.13).

Cette confusion géographie/nature semble assez prégnante dans les discours paysagistes où elle devient synonyme de « paysage de nature » (CEB n°10,2012, p.97) ou de ce que l'on qualifie communément de « grandeur nature » : la « proximité relative de la nature lui [l'homme] gardait la conscience d'appartenir au vaste monde géographique » (Ib.p.16).

Les paysages sont en prise à une « dynamique naturelle » (CEB n°1,2003, p.16) et parfois « la démarche de projet et nourrie par les événements géologiques et géomorphologiques » (CEB n°2, 2004, p.16). Il semblerait que pour les paysagistes, le fait même de mentionner le mot « géographie » dans leurs discours leur permet d'affermir leurs discours et « faire réintervenir la nature et la géographie » (CEB n°7, 2009, p.80).

> Quant à la valeur de **spécifique** accordée au « socle » (Davodeau, 2008), nous discernons des projets désirant correspondre « au vocabulaire du paysage local » pour « recomposer le paysage commun » (CEB n°1,2003, p.20-21) et respecter « l'identité du lieu » (CEB n°8, 2010, p.24). Pour cela, ils peuvent « s'appuyer sur le socle géographique et les atouts du territoire pour réorganiser avec cohérence un morceau de ville en mal d'identité » (CEB n°10,2012, p.81). « Les situations géographiques » conditionnent donc des « séquences paysagères » (CEB n°7, 2009, p.83) mais lorsque l'identification d'un élément biophysique du paysage est compromise, ils parlent d' « ambiguïté géographique » (CEB n°1,2003, p.42) n'évoquant plus « la spécificité de ce site » (Ib.p.59).

Ce travail rend compte de la communauté de termes renvoyant au géographique d'après les discours paysagistes lus dans les CEB. Il vient étayer celui initié par Hervé Davodeau en 2008, en adjoignant de nouvelles valeurs aux trois décrites par ce dernier à propos du « socle géographique » (*Naturel, Permanent, Spécifique*).

Les paysagistes n'ont alors pas une vision si univoque du géographique mais en détiennent une multitude. Les discours étudiés traduisent que la « géographie » comprise par les paysagistes est plurielle rappelant ainsi que « chaque paysage est une multiplicité singulière » (CEB n°7, 2009, p.8).

DES GÉOGRAPHIES PAYSAGISTES À LA CROISÉE DES SAVOIRS

En supplément de la matérialité intrinsèque accordée à la « géographie » par les paysagistes, elle est aussi sujette à des représentations variables. La part matérielle de la géographie (*le miroir ?*) se complète parfois d'une part immatérielle, en fonction des représentations de chacun (*les reflets ?*). Pour tenter de mettre un peu d'ordre dans notre étude du corpus, nous avons tenté de sérier les statuts des géographies empruntées par les paysagistes :

STATUTS { **PREMIÈRE GÉOGRAPHIE** : bio-physique, matérielle, naturaliste, immanente, objective (valeurs intrinsèques)
SECONDE GÉOGRAPHIE : anthropisée, culturaliste, géopolitique, dénaturée, subjective (valeurs extrinsèques)
TROISIÈME GÉOGRAPHIE : idéale, métaphysique, transcendante, symbolique, « territoire intime et signifiant » (CEB n°2, 2004, p.14), « psychocartographie » (CEB n°3, 2005, p.61), « psychogéographie » (CEB n°14, 2016, p.100)

Parmi ces trois statuts, celui dominant dans les CEB demeure le premier. Le second, quant à lui, est rare dans les revues initiales mais s'affirme doucement à partir du n°6 jusqu'aux suivants. Ce sont ces deux premiers statuts qui font le plus facilement « paysage » aux yeux des paysagistes. Pour ce qui est du troisième, il est présent du début des publications jusqu'aux dernières de façon sporadique au travers d'essais mais mérite d'être signifié car il renvoie à des visions plus élargies de la « géographie » contrastant alors avec les deux premiers statuts.

Nous pouvons compléter cette typologie des formes de géographies auxquelles renvoient les paysagistes en les classant également par registres :

REGISTRES { **GÉOGRAPHIE SCOLAIRE** : entendue comme celle de la géographie classique, elle se rapprocherait des statuts 1 et 2 énoncés ci-dessus
GÉOGRAPHIE UNIVERSITAIRE : comprise comme la géographie telle qu'elle est enseignée aujourd'hui dans le supérieur, elle rassemblerait les trois statuts.

Nous constatons donc que face à cette géographie bicéphale (géographie physique et géographie humaine), les discours paysagistes étudiés oscillent entre les deux et penchent parfois d'un côté plus que d'un autre car le paysage est posé comme le « résultat d'un ratio entre le naturel et l'humain » (CEB n°3, 2005, p.15).

En outre, nous pointons assez tôt, du moins dans les discours des enseignants, la volonté d'exprimer l'idée que la « nature » et ses conceptions sont avant tout culturelles : « la disparition de la nature, ou de toute référence à la nature, comporte en filigrane la disparition de la culture, de toute culture - celle de la terre comme celle des esprits. » (Ib.). Toujours dans le même type de discours, nous pouvons déceler des passages renvoyant à des savoirs plus universitaires : « le paysage est la résultante (et non un simple décor) d'actions conjuguées, anthropiques et naturelles. Et si l'on admet ce postulat, la notion de système (Cf. II/ 2.2. p.33) est déterminante » (CEB n°5, 2007, p.13).

UNE TERMINOLOGIE INADÉQUATE SOURCE DE CONTRESENS

Au constat d'un mésusage régulier du mot « géographie », souvent par catachrèse⁴, les paysagistes dévoient aussi d'une certaine manière tout un ensemble de représentations linguistiques influant alors sur le sens donné au paysage. Car ce que les paysagistes qualifient, à défaut, de « géographie » dans leurs discours s'apparente davantage à la physiographie⁵ des paysages. En effet, dans les textes étudiés, il transparaît l'idée que si des lieux *font* paysage ou si des paysages sont « remarquables », c'est uniquement en raison de leurs physionomies et de leurs configurations originelles. La « qualité géographique des lieux » (CEB n°10,2012, p.27), physique essentiellement, participe à muer un endroit en paysage devenant l'équivalent d'une entité orographique : « le versant devient ce support prêt à être sculpté (...), un socle d'une richesse incroyable » (CEB n°9,2011,p.67).

Dans cette posture contextualiste, les projets de paysage doivent *faire corps* avec « l'essence du lieu » pour se « fonder dans son histoire et sa géographie » (CEB n°2,2004, p.71) ; « la plaine doit s'ancrer dans sa réalité » (CEB n°9,2011,p.57). Le paysage devient prétexte à se fondre dans un « contexte géographique » qui s'impose comme un « facteur structurant » (CEB n°4,2006, p.92) qui peut aider à « retrouver une cohérence géographique entre les paysages de la vallée et de la plaine » (CEB n°10,2012,p.71) et ainsi « révéler les identités de la plaine en tant que socle paysager » (Ib.p.72).

Ces discours traduisent une forme d'instrumentalisation de la « géographie » par les paysagistes à des fins clairement formelles. Certains savoirs géographiques scolaires constituent parfois le fondement de toute action paysagiste au détriment des dimensions culturelles et des temporalités sociales (par ex. projet de *renaturation* des rivières, de « ré-insularisation » (CEB n°7,2009,p.35)).

Mais quand le paysage n'est plus que structure, ossature, charpente, est-il encore et toujours paysage ? Quand la « géographie » n'est plus que bio-physique, quelle place pour le paysage ? Si le paysage n'est que la forme émanant d'un fond géographique alors ne peut-il pas aussi approfondir les formes décrites par la géographie ?

En dépit de ce détournement, nous notons que le recours à des savoirs géographiques et donc à un vocabulaire singulier peut aussi être vecteur d'un imaginaire littéraire amendant les discours. À la lecture des CEB, les mots de la géographie (biophysique surtout) servent aux paysagistes à narrer l'histoire terrestre d'avant-l'homme. Ces savoirs géographiques scolaires leur permettent de parler du « corps-pays » (CEB n°2,2004, p.10), de la « genèse d'un paysage » (CEB n°4,2006,p.77). Dans ce sens, la géographie dont usent les paysagistes rappelle plutôt une archéogéographie enfouie par les temps, une sorte de proto-paysage où les paysages contemporains seraient une post-géographie.

Dans ce cas, les paysagistes, devraient-ils cesser d'user du mot « géographie » dans leurs discours ? Par quoi le remplacer ?

DES DISCOURS SOUS INFLUENCE : LE « SITE » COMME LEITMOTIV

Au travers de notre lecture ressort que ce qui est décrit comme le « socle » (Davodeau, 2008) se retrouve dans les CEB davantage sous le terme de « site » dans lequel les paysagistes fondent leurs projets. Dès la présentation du premier numéro des CEB, l'expression de « conscience des sites » (CEB n°1,2003, p.7) est employée. Les paysagistes se doivent de mettre au jour la « logique évanouie du site » (CEB n°1,2003, p.46), « la force du site » (Ib.p.60) et procéder à « la révélation de l'assise géographique du site » (CEB n°10,2012, p.37). « Face au projet, c'est-à-dire la question posée par un site » (CEB n°2,2004,p.7) il leur faut « augmenter les puissances latentes de l'étendue » (Ib.p.12).

Ce qui est nommé « géographie » est identifié à la « structure du site » (CEB n°3,2005, p.25). La nécessité de trouver une « accroche au site » (CEB n°3,2005, p.98), de se « greffer à

⁴ n.f. du grec, abus. Rhét. Procédé qui étend l'emploi d'un terme au-delà de ce que permet son sens strict. Source : CNRTL

⁵ Description géomorphologique des aspects naturels d'une région (relief, climat) et des phénomènes qui s'y rapportent. Source : CNRTL

l'existant » (CEB n°4,2006, p.18), de « jouer avec la qualité géographique du site » (CEB n°7,2009, p.48) trahit bien une certaine attitude de l'époque à l'égard du paysage. Certains paysagistes font de cette « relation au site » (CEB n°8, 2010, p.50) le fondement de leur projet qui est une « adéquation entre un état des lieux, un programme et une proposition » (Ib. p.53).

De fait, la réminiscence du géographique dans les discours paysagistes intervient autour de cette notion discutable héritée de la culture pittoresque. Bien qu'elle ne soit pas le propos de ce Mémoire, nous pouvons nous y pencher brièvement.

Effectivement, ces approches fondées sur le « site » géographique entrent en résonance avec les écrits du philosophe Sébastien Marot. Son article intitulé « l'alternative du paysage » (Marot, 1995) aborde la « culture des paysagistes » de l'époque et pose le « site » comme devant être « l'idée régulatrice du projet », « la matière même du projet » car contenant « en lui » le « programme de l'intervention sur l'espace ». En proclamant le « primat du site », la « lecture de site » est « un héritage, le projet un legs » (Ib.).

Par son article fondateur, S. Marot raviva cette notion et cristallisa, pour un temps, une « attitude paysagiste » (Ib.) dont la profession alors en constitution était en attente de formulations théoriques pour sa pratique. Nous pouvons ajouter que ses idées entretiennent une certaine filiation avec la culture des jardins des deux derniers siècles caractérisée par le mouvement du pittoresque. Avec pour vocation majeure d'exalter les *capacités* du site, cette posture esthétisante de *l'improvement* pittoresque évoque également la connotation artistique du « socle ». Ce dernier se terrerait dans l'ombre et le paysagiste se devrait de le mettre en lumière, de le « révéler ». Cette pensée du « site » a imprégné et teinté encore pléthore de discours paysagistes en s'exprimant parfois par l'idée de « potentialité paysagère » (Davodeau, 2008).

En complément, l'analyse de notre corpus nous permet d'associer tendanciellement les discours à des profils d'auteurs et fait ressortir une distinction. D'un côté, les discours d'étudiants et de quelques praticiens qui semblent raisonnables, consensuels par rapport à cette notion de « site ». D'un autre, les discours de certains enseignants qui sont plus engagés critiques, nuancés sûrement en raison de leurs expériences pédagogiques : « violer l'existant, mais parce qu'il le désire, au lieu de vouloir simplement le rendre présentable » (CEB n°1, 2003, p.13).

Bien que nombre de projets présentés dans les CEB soient centrés sur le « site », ils ne sont cependant pas bornés à ses strictes limites : « les propositions internes à un site ne peuvent être sérieusement pensées qu'en augmentant l'échelle et en allant chercher autour, dans l'espace et en arrière et en avant dans le temps, les *raisons* qui peuvent les fonder. » (CEB n°1, 2003, p.52). De plus, « quelle que soit la dimension du problème ou l'échelle du site, il sera toujours question d'une lecture fine et démultipliée, où littéralement tous les acteurs et tous les dormants d'une situation donnée doivent être convoqués. » (CEB n°2, 2004, p.8). Un élargissement de la posture est alors proposé et se confirme lentement dans les CEB suivants par une évolution des discours.

Ainsi, nous venons de rendre compte des résultats préliminaires issus de l'exploration de notre corpus. En ayant présenté sous diverses formes nos résultats par des exemples, nous sommes en mesure de valider notre première hypothèse. L'analyse d'une première partie des CEB (du n°1 à 10, soit de 2003 à 2012), nous conduit au constat évident de l'usage d'une géographie à dominante scolaire dans les discours paysagistes. Leur « géographie » est essentiellement géocentrée, fixe et possède des valeurs intrinsèques excluant souvent le regard de l'homme.

L'hypothèse du «paysagiste vidalien» formulée brièvement par Hervé Davodeau (Davodeau, 2008) pourrait être re-convoquée ici pour qualifier l'attitude des paysagistes transparaissant dans leurs discours. Elle est en partie validée par notre étude et mériterait encore d'être approfondie. Cet héritage se retrouvant aussi bien dans le vocabulaire employé que dans les méthodes d'analyses (« lecture de paysage »).
Est-ce le signe d'une forme de revival des géographes classiques resurgissant au travers des discours paysagistes des dernières décennies ?

En conséquence, nous pouvons dire que la géographie est bien une source de savoirs dans laquelle les paysagistes puisent à leur gré. Mais ce que nous qualifions de « mésusage » fait référence à l'usage, parfois anachronique, de savoirs géographiques hérités de la géographie vidalienne classique. Si intéressante peut se révéler cette approche, elle fait abstraction des controverses, présentées en première partie, ayant agitées la communauté des géographes. En effet, les contextes scientifiques et sociaux ont grandement mutés depuis et les modalités de construction des savoirs également :

« L'enseignement de la géographie a beaucoup évolué. Longtemps simple taxonomie, fondée sur l'apprentissage et la récitation des noms et localisation de lieux, le contenu des cours a évolué de la mémorisation à la compréhension vers la construction des savoirs. Aujourd'hui, l'enseignement de la géographie est très fortement problématisé » (Ciattoni et al., 2018)

Cet extrait témoigne du passage d'une géographie scolaire fondée sur des savoirs géographiques énumératifs à une géographie universitaire construisant ses savoirs à partir de l'étude problématisée de phénomènes socio-spatiaux. Or, à cette étape de notre recherche, nous discernons bien que les discours paysagistes font usage d'une « géographie » quelque peu éculée pouvant entrer en interférence avec les circonstances contemporaines. Cependant, une approche évolutive du contenu des CEB au fil du temps fait émerger un léger élargissement de l'acception de la géographie par les paysagistes...

Nota : Devons-nous peut-être préciser que cette recherche ne vise pas à cataloguer les paysagistes comme ignorants des tenants et aboutissants de la discipline géographique. Nous nous basons pour l'essentiel sur une source qui, bien que cohérente, demeure circonscrite à l'étude des CEB. De fait, nous ne faisons que mettre en exergue des tendances internes pouvant toutefois faire écho à des problématiques plus générales.

Les discours paysagistes sont-ils immuables en ce qui concerne l'usage des savoirs géographiques ?

Si non, comment leurs discours évoluent-ils ?

Quelles alternatives langagières les paysagistes mettent-ils en œuvre dans leurs discours pour parler de « géographie » ?

À quelles formes de géographies renvoient-ils alors ?

Procèdent-ils à un élargissement de leur acception de la géographie ?

À quelles fins en font-ils l'usage ?

2.2 ...À L'USAGE DE SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES SYSTÉMIQUES

Au cœur de cette seconde partie, nous allons présenter les résultats issus de la poursuite de notre lecture des CEB rendant compte d'une évolution de l'usage des savoirs géographiques dans les discours paysagistes. Comme précédemment, nous étayerons nos propos par des citations clés pour illustrer notre développement d'exemples tirés du corpus.

UN LANGAGE RÉVISÉ, DES DISCOURS DÉLIVRÉS DE LA « GÉOGRAPHIE » ?

Au travers des textes étudiés, nous constatons déjà un usage plus approprié du terme de « géographie » par les paysagistes. Ils l'emploient de moins en moins pour qualifier ce qui relève de la physiographie des paysages en ayant recours préférentiellement à l'expression de « profil biogéographique » (CEB n°11, 2013, p.35), de « milieu » (CEB n°15, 2017, p.46) ou d'« environnement » (CEB n°16, 2018, p.18).

En situation urbaine dense, nous constatons un discret transfert des valeurs attribuées à la « géographie » à des composantes autres comme les places publiques participant à « fonder le socle indispensable d'un réveil social et spatial » (CEB n°14,2016,p.14). Ou plus loin encore, les « bâtis » qui deviennent l'*invariant*, les « villages » des reliques du passé, les « quartiers » des contextes au sein desquels il faut s'insérer, les « rues » des axes auxquels il faut se raccrocher et le végétal est là pour « marquer le temps qui passe(...)et témoigner de la présence humaine et de l'évolution de la ville » (CEB n°14,2016,p.23-30).

De par ce délaissement explicite de la « géographie », le paysage est ainsi de moins en moins la somme d'un assemblage « d'entités géographiques » (CEB n°11,2013,p.50). Il est « un prétexte pour parler de l'homme et de la société humaine -il est comme un angle d'attaque qui aborderait le sujet par les pieds- en commençant la lecture à l'envers : par les traces que l'homme a laissées, pour progressivement s'approcher de lui et enlacer, dans le même élan, tous les paradoxes dont il est fait » (CEB n°11,2013,p.43).

La « géographie » des paysagistes n'est plus assignée à son *statut premier* (Cf.II/2.1) car remaniée par les phénomènes naturels et les sociétés au point qu'il n'y a parfois « plus de géographie » (CEB n°14,2016,p.21). Nous pourrions presque dire que la revue n°11 avec pour intitulé thématique *les cicatrices du paysage*, bien que traduisant un anthropomorphisme voire organicisme assumé, semble proclamer l'essence humaine du paysage. S'annonce alors une timide bascule dans la manière dont la « géographie » est vue par les paysagistes dans les CEB.

Dans cette veine, nous notons également l'intérêt voué au « (...) lien entre langage et paysage : parler du paysage, c'est aussi se faire l'inventeur des paysages du parler. » (CEB n°15,2017,p.80)

En plus de la notion récurrente de « site », abordée en amont, nous relevons que les paysagistes se réfèrent en quasi permanence à celle de « territoire ».

LE « TERRITOIRE » : NOUVELLE « GÉOGRAPHIE » PAYSAGISTE

En ce qui concerne l'usage des savoirs géographiques, l'emploi de la notion de « territoire » est une tendance forte des discours paysagistes dans les CEB. Comme remarqué par Hervé Davodeau (Davodeau,2008), ce « territoire » est compris par les paysagistes davantage dans sa dimension biophysique que politique comme l'entend les géographes : « les caractéristiques géomorphologiques du territoire » (CEB n°11,2013,p.49), « réconcilier le site avec son territoire » (Ib.p.56), « territoire réceptacle » (CEB n°13,2015,p.40).

Pour eux, ce « territoire » est avant tout le moyen de travailler à l'échelle du « grand projet de territoire » (CEB n°16,2018,p.47). Pour cela, il faut « s'appuyer sur les projets du territoire » (CEB n°15,2017,p.47) pour mobiliser une diversité d'acteurs à partir du « palimpseste géopolitique » (CEB n°14,2016,p.72) ou encore pour que « le territoire transfrontalier [soit le] socle commun aux deux pays » (CEB n°16,2018,p.37).

Des doutes sont émis : « du mot territoire j'admets un méfiance, celle de la supposition de la limite et de son origine première venue paraît-il de la terreur du prince exercée sur une géographie particulière » ; prônant plutôt le paysage où « le territoire serait culturel » (CEB n°12,2014,p.51). Cette idée se confirme lorsqu'il s'agit de « spatialiser l'agriculture en fonction des différents types de sols » renvoyant alors la notion de « terroir » (CEB n°15,2017,p.35) plus qu'à celle de territoire.

Il est vrai que nous entrevoyons un élargissement du sens accordé au « territoire », il est moins inféodé à sa dimension matérielle et retrouve une part humaine. Sous un angle culturel et alimentaire il est un « jardin territoire » (CEB n°13,2015,p.44) et sous un angle politique il « prend une forme réticulaire » (CEB n°12,2014,p.23). De plus, « si un espace n'est ni contemplé ni apprécié, sa présence matérielle ne suffit pas à en faire un paysage » (Ib.p.33), ce qui incite à s'intéresser à des dimensions plus immatérielles pour qu'« un territoire multispécifique se dévoile » (CEB n°16,2018,p.57).

Ce « territoire » des paysagistes surpasse donc son acception précédente pour condenser des dimensions naturelles et sociales en perpétuelles évolution remettant en question l'idée de « socle » dont ils faisaient usage : « le territoire n'est pas dissociable de l'activité humaine » (CEB n°15,2017,p.47).

LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES COMME NOUVEAU « SOCLE »

Ainsi, nous avons trouvé que les significations du « socle » sont moins fixistes et géocentrées. Ce dernier est bouleversé par des dynamiques socio-écologiques et/ou socio-politiques l'arrachant alors de son immuabilité : « que le déchet devienne le socle pour la naissance d'un nouveau système, d'un nouvel "écosystème" » (CEB n°11,2013,p.34), « friche industrielle, anciens terrains militaires, terrains ferroviaires forment le socle des sites à reconquérir » (Ib.p.60), « il n'y a plus de socle qui pourrait servir de terroir (pour l'identification, l'édification, la filiation ou la transmission) » (Ib.p.75).

Les mutations à l'œuvre conduisent les paysagistes à adopter un angle d'approche plus dynamique : « le paysage-mouvement, c'est donc à la fois l'espace envisagé comme un devenir, et l'espace considéré comme une série de lieux contigus que l'on traverse » (CEB n°13,2015,p.6) d'autant que les modes de transport instaurent une « nouvelle relation au paysage » (Ib.p.40). Les entités biogéographiques deviennent une « ressource en évolution constante » (CEB n°13,2015,p.50) parfois bio-indicatrices de changements plus globaux incluant des enjeux humains(ex. climat). Le paysage est donc « l'expression perceptible » (CEB n°16,2018,p.35) de ces évolutions socio-spatiales.

En conséquence, la mémoire à laquelle se réfèrent les paysagistes n'est plus uniquement celle de la Terre mais aussi celle des hommes en vertu de la « (...) capacité du paysage à conserver et à transmettre, comme une archive vivante, les traces de ce qui l'a habité au cours des siècles » (CEB n°15,2017,p.7). La reviviscence de cette mémoire devient « porteuse de projets » (Ib.p.60) même s'il elle demeure souvent attachée à l'idée de « site » : « (...) pour une remise en mémoire collective de l'existence du site » (CEB n°11,2012,p.59).

Ainsi, les discours s'affranchissent progressivement du « socle » géographique en ayant une compréhension moins restrictive de la géographie. Cela dit, les discours restent malgré tout teintés du besoin de « révéler le paysage » (CEB n°11,2013,p.36), « révéler ces traces agricoles estompées » (CEB n°13,2015,p.52), « révéler le torrent légendaire » (CEB n°16,2018,p.61) et « raconter la magie du site » (CEB n°12,2014,p.35). Tout en prenant garde à « ne pas scénariser mais donner vie à ce lieu » (CEB n°14,2016,p.33) pour y « retrouver des dynamiques » (CEB n°16,2018,p.41).

En allant au-delà de la description et conformation à une structure matérielle terrestre, les paysagistes cherchent aussi à donner du fond en portant un intérêt aux mécanismes humains et non-humains qui animent les paysages.

La sensibilité aux formes naturelles se double d'une sensibilité à des faits culturels pour proposer et coordonner les processus de transformation des paysages dans une perspective de projet : « (...) le paysage est me semble-t-il avant tout cela, une temporalité » (CEB n°15,2017,p.69)

En ayant en tête « la nécessité d'une prévision à long terme » (CEB n°16,2018,p.31), les paysagistes cherchent à infléchir ces dynamiques paysagères, mais pour cela ils souhaitent régulièrement les extraire et les nommer par un processus logique qu'emploient les géographes...

UN PAYSAGE MUÉ EN « SYSTÈME »

Les discours paysagistes étudiés font donc ressortir un usage récurrent du « territoire » et le transfert d'une vision dynamique au « socle ». Mais de façon plus globale, nous pouvons mettre au jour l'influence de la géographie sur la manière dont les paysagistes approchent les paysages.

Il est vrai qu'au même titre que certains géographes, les paysagistes s'attachent à distinguer un certain gradient de territorialité dans les paysages au travers d'approches se voulant plus systémiques. De fait, ils cherchent à déceler ce qui *fait système* dans un paysage en mettant en relation de nombreuses dimensions et en croisant les échelles : « (...) appréhender les choses dans leurs interactions indissolubles, pour mieux éclairer leurs fonctionnements et leurs relations au monde, pour développer une pensée globale et transdisciplinaire » (CEB n°12,2014,p.46). Il s'agit souvent d'une forme d'appropriation d'un mode de pensée en partie construit et prôné par les géographes de la part des paysagistes.

« Nos sociétés observent les changements, liés à des facteurs tant naturels que sociaux, puis se forment des représentations, c'est-à-dire des manières de penser ces changements. Avec ces représentations nouvelles, les pratiques évoluent à leur tour et modifient les processus de transformation des paysages eux-mêmes. Dès lors, le raisonnement est reformulé en termes d'interaction » (CEB n°16,2018,p.35).

Nous comprenons donc que la géographie employée par les paysagistes n'est plus uniquement l'objet d'une compilation de savoirs classiques mais aussi une source de connaissances et de réflexion dont les approches peuvent être utilisées dans une optique d'action. Malgré cela, nous pouvons noter le fait que, si pertinente soit cette approche systémique, les paysages risquent de se résumer à des systèmes estompant les aspérités et nuances qui les marquent.

L'USAGE PAYSAGISTE DE SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES SYSTÉMIQUES

Dès lors que les paysagistes reconnaissent la « géographie » comme un « domaine du savoir » et de « pratiques » (CEB n°13,2015,p.9) et que le paysage « a à voir avec la géographie, l'histoire, les mœurs, l'économie, l'agronomie, les arts et la littérature, le voyage, la philosophie...la politique bien sûr » (CEB n°15,2017,p.6), le géographique de leurs discours se fait de moins en moins scolaire.

En s'intéressant à « ce qu'enseigne le paysage lui-même » (CEB n°12,2014,p.10), les paysagistes lui reconnaissent une « valeur d'enseignement » (Ib.) dans laquelle la mobilisation de savoirs géographiques joue un rôle essentiel. Ils privilégient de plus en plus « une approche entièrement fondée sur une géographie sensible attentive aux moindres écarts et aux moindres signes, à tout ce qui, discrètement, continûment, modifie notre vision » (CEB n°15,2017,p.7).

Les paysagistes se rapprochent alors de notions géographiques plus contemporaines comme celle du « risque » qui parle d'« aléa naturel couplé à des enjeux humains » (CEB n°15,2017,p.48), de « gouvernance » dans une « démarche pluridisciplinaire, en collaboration avec les acteurs et les experts » (Ib.p.55) pour faire émerger un « projet d'intérêt général » (CEB n°16,2018,p.65).

En tangentant ces savoirs géographiques universitaires, ils considèrent le paysage comme un « complexe sociologique et écologique » (Ib.p.71) et abordent les thèmes de « transition » (Ib.p.79), de « résilience » qui « a permis de (re)placer le paysage au cœur de l'approche territoriale du risque » (Ib.p.33) ou encore de « changement climatique » (Ib.p.70).

Nous pointons que les paysagistes semblent trouver des points de convergences avec les géographes au sein du paradigme environnementaliste contemporain avec la notion de « biodiversité » qui « désigne la complexité de tout le vivant » (CEB n°15,2017,p.6).

Ils convoquent aussi tout un lexique connotant d'autres concepts développés par les géographes comme le réseau, la *mobilité*, le *tourisme* ou *l'habiter*. Pour exemple, des géographes tels Albert Demangeon (CEB n°16,2018,p.28) ou plus loin Élisée Reclus, Yves Lacoste ou Michel Lussault sont mentionnés lorsqu'il s'agit de parler du « paysage géopolitique » et « réconcilier géographie et politique » (CEB n°12,2014,p.76). Les recours à leurs savoirs permettent souvent aux paysagistes de combler les lacunes de l'observation en accédant à des faits non-perceptibles.

Cependant, nous cernons dans l'étude complète de notre corpus une forme de confusion, d'ambiguïté résidant dans la manipulation de tant de notions. En effet, les paysagistes créent une hiérarchie entre les termes qu'ils mobilisent en fonction de l'extension de leur domaine d'action. Cet emboîtement théorique, fondé *a priori* sur un critère de différenciation spatiale, pourrait se résumer ainsi :

Lieu < site < paysage < territoire < contexte géographique < environnement < monde

À contre-courant de cette apparente affinité des paysagistes avec une géographie universitaire académique, nous subodorons le désir de s'en émanciper en posant le paysage comme une « indiscipline » n'empêchant toutefois pas une « attitude personnelle de recherche et de doute » (CEB n°12,2014,p.15). Cette idée sera discutée dans la prochaine partie (Cf. II/2.3. p.37).

LES SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES : SOCLE COMMUN DES DISCOURS PAYSAGISTES

Comme l'a démontré Hervé Davodeau (Davodeau,2008), la « géographie » est bien considérée par les paysagistes comme la partie relevant de la dimension naturelle des paysages. Mais comme nous venons de le décrire, au degré de naturalité leur permettant de qualifier la « géographie » des paysages, s'ajoute la volonté d'y accorder un certain degré de scientificité. En effet, le « paysage géographique », à l'inverse du « paysage esthétique » ou du « paysage social », relève de la « science » (CEB n°3,2005,p.102).

La géographie s'impose alors comme une part savante du paysage et les savoirs inhérents à cette science, qu'ils soient scolaires ou universitaires, contribuent à asseoir les discours paysagistes. Pour cela, ils font usage d'un idiolecte, d'une sémiotique issus de la géographie (vocabulaire et concepts de description et d'analyse).

À la manière des géographes classiques, les paysagistes instaurent une distance objectivante avec la part de subjectivité du paysage. En cela, il semblerait qu'ils cherchent à créditer leurs discours d'une légitimité scientifique pour intervenir à des échelles spatio-temporelles plus larges. Les savoirs convoqués participent à la « prise de conscience » (CEB n°16,2018,p.65) des problématiques relatives aux paysages que souhaitent les paysagistes.

Mais de par l'usage variable qu'ils font des savoirs géographiques, les paysagistes ne cherchent-ils pas à fonder un socle commun pour fédérer sur des notions ? Chose qui signifierait qu'au-delà du simple discours, ce processus de rationalisation du paysage, conscient ou inconscient, participerait aussi à défendre des actes.

Dans ce cas, le projet de paysage « est non seulement un instrument de transformation, mais aussi un outil de connaissance et de reconnaissance » (CEB n°8, 2010, p.44) qui demande « (...) que toutes les dimensions soient embrassées par le projet de paysage, discipline holistique par excellence » (CEB n°13,2015,p.47).

Grâce aux résultats présentés dans cette sous-partie, nous nous rendons compte d'une sensible évolution dans l'usage que font les paysagistes des savoirs géographiques dans leurs discours. Ils dépassent le « socle » *naturel, permanent et spécifique* décrit par les travaux d'Hervé Davodeau et, par la même occasion, la géographie scolaire (Hypothèse 1) en faveur d'une géographie plus universitaire.

L'étude de notre corpus, fait ressortir que les paysagistes s'approprient des savoirs actualisés par rapport à la géographie vidalienne leur permettant de structurer et d'alimenter leurs discours contemporains.

Au travers de ce travail d'analyse, nous avons pu interroger par des exemples les relations entre les discours paysagistes et les savoirs géographiques et ainsi trouver les congruences et divergences entre ces domaines (Hypothèse 2). Nous pouvons même extrapoler ces résultats en disant que les paysagistes semblent renouer avec une part de leur héritage géographique en employant aléatoirement les savoirs construits par cette discipline.

Les savoirs issus des géographes ayant scientifiquement décrit les paysages et sa notion contribuent désormais à une ré-écriture de ces derniers par les paysagistes.

Mais en plus de recourir à des savoirs construits par une discipline dont il hérite, il est indéniable que le métier de paysagiste s'est depuis ouvert à d'autres champs de la connaissance le conduisant à échafauder de nouvelles modalités de réflexion et d'action.

C'est à partir de ce changement décelé dans les discours paysagistes traités que nous pouvons maintenant poursuivre cette étude sur un plan élargi dans une troisième et dernière sous-partie. En effet, des signaux faibles ont été détectés au terme de l'immersion analytique au sein du corpus. Ces indices, nous amènent à présager d'un renversement de la tendance lourde qui caractérisait jusque-là l'usage du géographique par les paysagistes.

Pourquoi les discours paysagistes à l'égard des savoirs géographiques semblent évoluer ?

Quels sont les signes de cette évolution au sein de notre corpus ?

Plus généralement, que signifient les mutations discursives des paysagistes ?

Quelles peuvent en être les raisons ?

2.3 LES PRÉMICES D'UN *TOURNANT* GÉOGRAPHIQUE DES PAYSAGISTES ?

En guise de clôture à notre étude des CEB et au regard des résultats présentés auparavant, nous pouvons discuter des ultimes aspects que nous avons mis en évidence. De plus, pour enrichir en éléments de réponse notre problématique, nous sommes aptes à formuler les premières interprétations sous forme de prolongements hypothétiques d'ordre plus général.

DES DISCOURS PAYSAGISTES ÉVOLUANT EN DÉCALAGE AVEC LES SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES

Au même titre que les géographes ont fait autrefois du paysage l'objet de leurs études (Cf. I/1.1), les paysagistes semblent à leur tour s'exercer à faire de la géographie le noyau de leur réflexions. Et de la même manière que certains géographes ont eu une approche restrictive du paysage au siècle dernier, les paysagistes semblent aussi avoir eu pendant un temps une vision étriquée de ce que recouvre la géographie.

Mais les contextes sociaux et scientifiques ayant fortement évolué depuis, les discours se précisent et s'affinent. En effet, l'analyse de notre corpus nous fait assister à une sorte de revirement géographique dans les discours paysagistes. Ils semblent progressivement opérer un passage de l'emploi de savoirs géographiques compartimentés, cloisonnés à une connaissance géographique qui serait plus holistique renouant ainsi avec l'idéal de cette discipline. Dès lors, une discrète ambiguïté s'établit entre les deux disciplines, qualifiant ou disqualifiant la légitimité de chacune.

Il y aurait alors une forme de reprise, légèrement déphasée, de la trajectoire disciplinaire tracée par la géographie de la part des paysagistes. Ce que nous avons aussi qualifié de revival en amont (Cf. II/2.1. p.30). Les discours paysagistes constitueraient une mise en abyme de l'évolution des processus de construction des savoirs géographiques.

Ce passage d'une forme involution de l'usage des savoirs géographiques par les paysagistes à une évolution progressive se manifeste singulièrement dans notre corpus.

LES SIGNAUX FAIBLES D'UN BASCULEMENT AU SEIN DES *CAHIERS DE L'ÉCOLE DE BLOIS*

Après étude complète, une vision synoptique du contenu des CEB nous permet d'avancer le fait qu'il y a une dynamique interne propre à cette publication. Comme nous l'avons illustré précédemment, il y a un moment charnière à partir duquel nous détectons une bascule de l'usage des savoirs géographiques dans les discours paysagistes. Ainsi, un séquençage de notre corpus est possible pour étayer notre questionnement.

Même si des auteurs sous-entendent dès les premières revues la nécessité d'user de savoirs géographiques plus récents, ce n'est qu'au tournant de l'année 2010 que commence à s'affirmer une vision plus ouverte de la « géographie » pour devenir plus homogène après 2013 (CEB n°11). Ce renversement se cristallise surtout dans les 2 dernières revues (CEB n°15, 2017 et CEB n°16, 2018).

Pour exemple, avec le changement de direction de la publication, le philosophe **Olivier Gaudin** (nouveau directeur des CEB depuis 2018) débat de la notion de « grand paysage » et souligne que le travail du paysagiste « demande une certaine oscillation de l'attention, une capacité à associer la collecte de détails et l'analyse de systèmes vivants » (CEB n°15, 2017,p.10) certifiant alors son besoin de recourir à pléthore de savoirs. Il insiste sur « l'analyse rigoureuse de son propre langage, des mots que l'on emploie pour décrire, raconter et projeter » (Ib.p.11) appuyant l'intérêt du travail que nous venons de mener jusqu'à présent sur les discours paysagistes.

En addition, il écrit que « le paysage désigne depuis longtemps, pour les géographes comme pour les écologues, un faisceau de relations en mouvement plutôt qu'un objet aux contours arrêtés » (Ib.p.13) sous-entendant le caractère révolu du « socle ». Dans ce sens, il complète son article en précisant les apports des paysagistes à des disciplines et savoirs existants :

«En établissant leur état des lieux sous la forme d'un "diagnostic", les paysagistes ne se limitent pas à redire ce que l'on sait déjà. Leurs enquêtes participent à l'invention et au renouvellement des paysages puisqu'elles touchent aux multiples relations collectives que désigne le terme. En rendre compte dans la perspective du projet est une manière d'intervenir : relever ces relations et les "exprimer", les dire et les montrer, c'est aussi, par conséquent, contribuer à les modifier et à orienter leur devenir. » (Ib.p.20)

Sa préface au CEB n°16, dont l'intitulé thématique, « Métamorphoses », augure aussi un changement, atteste de ce basculement qui tente d'aller par-delà le « socle » en rappelant que :

«(...) le projet se fonde sur la conscience aiguë de changements sans doute irréversibles, dont l'ampleur et l'échelle dépasse la mesure d'un lieu ou même d'un territoire. » (CEB n°16,2018,p.8)

En écho à ces signaux faibles, nous notifions également dans la dernière publication en date l'intervention d'un chercheur en paléoclimatologie, d'un paysagiste issu de l'École de Blois ayant fait un doctorat en géographie (CEB n°16,2018,p.28-35), ou encore d'un paysagiste-praticien ayant une expérience de l'enseignement...

UN DISCOURS PAYSAGISTE QUI SYMBOLISE CE *TOURNANT* ?

De manière plus notable, deux contributions du paysagiste, désormais renommé, **Bertrand Folléa** (enseignant à l'ENP de Blois depuis 2013) ponctuent les deux dernières revues (CEB n°15-16). Il y formule avec regret l'échec de la construction de la « société paysagiste annoncée il y a quinze par le géographe Pierre Donadieu » (CEB n°15,2017,p.70) au constat que « la pensée et l'action paysagère restent encore sous le boisseau » du « décor végétal ou de la carte postale » (Ib.). Il est en faveur d'une « démarche paysagère » pour servir à la « transition sociétale » (Ib.).

Pour cela, il reprend l'idée de « l'indiscipline du paysage » (Ib.p.71), déjà proposée auparavant dans les CEB pour se distinguer de la discipline de la « géographie » (CEB n°12,2014,p.13-15). Elle évoquerait « la transgression des lisières des savoirs et savoir-faire » (CEB n°15,2017,p.71) que permet le paysage.

Dans ses textes, il fait usage d'un paysage comme « relation » entre une « dimension matérielle » (« écheveau savant de liens ») et une « dimension immatérielle » (« trame subtile d'émotions, sentiments, perceptions, représentations, usages et appropriation ») dont « l'ensemble compose la dimension écologique et sociologique du paysage » (Ib.).

Bertrand Folléa rappelle que pendant longtemps le paysage a été perçu comme un « résultat » qui « constitue l'écriture de la terre, que l'on s'attache à déchiffrer en lectures de paysages » (Ib.p.73) avant de développer la portée du « projet de paysage » et le « retournement complet des modes de penser et de faire » qu'il implique (Ib.).

« Mais faire du paysage un projet, c'est renverser la perspective. Le paysage n'est plus la conséquence fortuite mais devient la cause commune. Ce retournement spectaculaire, cette ambition de prendre en charge la destinée d'un paysage dans son ensemble, est largement lié à la conscience grandissante de sa dégradation. » (Ib.)

« Le projet de paysage invite à raconter et écrire la suite, ou la poursuite du récit de la terre et des hommes et pas simplement à le lire et à le regarder comme un spectacle ; à accompagner ses transformations, à intervenir » (Ib.p.74)

Il semble ainsi marquer une démarcation entre ce qui pourrait relever du *paysage des géographes* -« d'où il vient », « ce qu'il est » (Ib.)- et du *paysage des paysagistes* -« ce qu'il devient », « ce que l'on souhaite qu'il devienne », « comment l'on agit » (Ib.)- avec le projet comme caractère discriminant.

B. Folléa définit le paysagiste comme un « concepteur-médiateur » du fait que le paysage soit « le produit d'une intention, portée et mise en œuvre par une conception, et non le fruit d'une simple addition d'intentions, d'ingrédients, sans directions ni savoir-faire. » (Ib.p.75). Il tient un « rôle de gardien et accompagnateur d'un paysage vivant » (Ib.p.77) ou de « généraliste » devant « prendre soin du grand corps territorial » (Ib.). De part cette position, il mêle une variété de savoirs –« urbaniste, ruraliste, naturaliste, territorialiste et jardiniste » (Ib.p.78).

« La position de généraliste n'est pas facile, surtout dans le domaine du paysage. En étant le sujet de tout le monde mais la préoccupation principale de personne, le paysage est un bien commun intrinsèquement fragile, comme d'ailleurs tous les biens communs. » (Ib.p.77)

Il défend un paysage reliant des savoirs séparés où le paysagiste serait un « transitionniste » (Ib.p.79) dont la démarche singulière assurerait la « transition écologique et sociétale » (Ib.). Cette notion de « transition », aujourd'hui politiquement à la mode, semble être le nouveau modèle faisant converger les paysagistes et les savoirs géographiques ou autres.

Un entretien entre **B.Folléa** et **Olivier Gaudin** intitulé *L'indiscipline du paysage* parachève le dernier numéro en date. Ils s'accordent sur comment « la notion de paysage, par rapport à la transition, prend tout son intérêt car elle peut vraiment aider à passer à l'acte et à accélérer » (CEB n°16,2018,p.78). Une fois la « dimension matérielle », « immatérielle » et « temporelle, puisqu'il est sans arrêt en mouvement » (Ib.) posées, ils précisent que :

« Le paysage est bien plus une question d'usage qu'une question d'image » (Ib.p.80)

Ils illustrent ce fait en émettant une critique sur les « logiques de protection » des deux siècles deniers qui étaient une réponse au fait « qu'on ne maîtrisait plus le projet social, sociétal et politique du paysage » (Ib.p.81). Le paysagiste souligne les apports bénéfiques de la « démarche paysagère territoriale » par sa « capacité à interroger des territoires (et non pas simplement des lieux ou des sites) par l'approche sensible » (Ib.p.82) :

« En allant au-delà du site, en gagnant vraiment l'échelle du territoire, on reste pertinent par l'approche paysagère » (Ib.)

Il s'agit alors de mettre le paysage « au milieu » des débats pour « passer de l'impression à l'expression » (Ib.p.83) dans l'optique « de faire s'exprimer les valeurs » qui « transcendent leur [des acteurs] domaine de compétence » (Ib.p.85). Le paysagiste conclut en définissant le « projet de paysage » comme une articulation entre « l'intention, le processus et le résultat » étant « (...) l'imaginaire et non pas la réalité d'aujourd'hui » (Ib.p.87) générant alors *l'indiscipline du paysage*.

DES CONTRIBUTIONS EXTÉRIEURES QUI SOUTIENNENT CE CHANGEMENT

▪ Le philosophe **Sébastien Marot** (Cf. II/2.1. p.28-29) revient, presque vingt ans après la publication de *L'alternative du paysage* (Marot,1995), sur sa notion de « suburbanisme » dans laquelle le « site » conditionne le « programme » et propose d'envisager « les sites comme des hyperpaysages » (CEB n°12,2014,p.62) : « donner du temps à l'espace (et de l'espace au temps) est sans doute la mission la plus sérieuse et la plus intime de nos disciplines » (Ib.).

Sa communication affirme l'attachement de l'ENP de Blois à cette notion. Effectivement, malgré les évolutions perçues, la lecture des CEB nous fait relever la prééminence du « site », du « contexte géographique » jusque dans les derniers numéros.

Ces invariances discursives sont une tendance lourde caractérisant la difficulté à se libérer d'un « site » dont le cycle s'est pourtant dissipé depuis. Cela semble être une habitude de langage, une antienne propre à la culture pédagogique blésoise malgré l'élargissement épistémologique des projets de paysage dans d'autres Écoles supérieures (ex. ENSAPBx).

▪ L'article *Des géographes dans leurs paysages* du géographe **Jean-Louis Tissier** complète et illustre sa définition du « paysage » dans le *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Lévy et al., 2003) en évoquant le « nouveau régime paysager contemporain ».

« L'attention des géographes se déplace donc des paysages particuliers, qui ont été des lieux d'analyse et d'apprentissage (...) au paysage notion générale détachée de tout site précis. Ce paysage fait sécession du terrain, (...) et, ainsi libéré de ces servitudes empiriques, se trouve ouvert à la réflexion plus qu'à l'observation, au registre du discours plus qu'à l'essai iconographique » (CEB n°12, 2014, p.82).

Pour notre questionnement sur l'usage de la géographie par les paysagistes, nous pourrions considérer ce passage de façon inversée en parlant d'un passage d'une *géographie particulière* à une *géographie notion générale* et plutôt qu'une « sécession » nous constatons un *retour au terrain* (Davasse et al., 2017) ouvrant à la « réflexion ».

Ce regain d'intérêt pour le « terrain » en fait un « lieu privilégié de rencontre et de coconstruction des savoirs » (Ib.). Ce retournement épistémologique, témoignerait de ce *tournant géographique* des paysagistes, telle une lente géographisation de leur domaine.

« Attention et intention face aux paysages sont déclinées selon les moments de l'histoire de la géographie, les méthodologies les plus positivistes sont dépassées par les questionnements que relancent les sociétés » (CEB n°12, 2014, p.85)

▪ La contribution de l'historien **Patrick Boucheron**, participe de cette renverse. Il intime à nous « ressaisir d'une conception vivace des paysages, les repeupler de la peine des hommes pour les habiter, les transformer, les prémunir contre mille dangers » (CEB n°15, 2017, p.25) et ainsi renouer avec l'essence même qui les a construits : les hommes.

▪ Enfin, *Au pays mutant*, un essai critique du philosophe **Jean-Luc Nancy** sur « la pensée même du paysage » (CEB n°16, 2018, p.10) distingue la « valeur géographique du mot » *paysage* par rapport au *paysage* des peintres paysagistes. Il décrypte et formule ses opinions sur quatre catégories fondamentales dans « l'idée du paysage » : « Panorama, Parages, Site, Perspective » (Ib.p.13). Il critique également les « mots savants » et « fonctionnels » comme « environnement, écosystème, contexte, milieu » y préférant le terme de « lieu » synonyme d'une « rencontre » entre l'espace et le temps (Ib.p.18). Laconiquement, il écrit :

« La mutation du paysage (...) a pour corollaire la mutation du paysagiste » (Ib.p.12)

DES ESQUISSES D'HYPOTHÈSES POUR INTERPRÉTER CE *TOURNANT*

Il est vrai que le basculement que nous venons de mettre au jour au sein de notre corpus des CEB ne peut être qu'un cas isolé. Il est indubitablement la traduction ponctuelle d'une situation plus vaste.

Nous pouvons tenter d'avancer les idées qui pourraient aider à expliquer les raisons ayant pris part à cette évolution telles que : les mutations de la situation socio-économique de la profession depuis la crise de 2008, la réforme de la formation de paysagiste après les années 2010, les échanges inter-écoles qui en découlent ou encore les évolutions des politiques publiques (écologisation des discours). Bien sûr, ces hypothèses seraient à approfondir et à compléter mais permettent de contextualiser ce basculement.

De façon plus globale, cette évolution perçue au sein de notre corpus a mis en valeur les correspondances entre les contextes socio-politiques, socio-professionnels et les discours paysagistes. En tentant de répondre à des mutations sociétales, les paysagistes doivent sans cesse forger leurs compétences au gré des problématiques posées. D'autant que chaque temporalité sociétale légitime à divers degrés les paysagistes qui reconfigurent alors leurs dires et faits.

Ce que nous nommons, de façon un peu péremptoire, *tournant géographique* est le constat de notre analyse de fond des CEB. Les mutations de la formation et des pratiques paysagistes au cours des dernières décennies semblent expliquer l'évolution de leur usage des savoirs géographiques dans leurs discours (Hypothèse 3).

De fait, ce revirement discursif se double inévitablement d'une évolution dans les pratiques. En énonçant leurs discours, les paysagistes et autres contributeurs aux CEB participent, plus ou moins ouvertement, à l'édification de nouveaux savoirs et à la mise en place de pratiques nouvelles. Au point qu'il nous semble y avoir autant de discours, qu'il n'y a de pratiques, qu'il n'y a de paysages...

Symboliquement, le préfixe « géo- » qui permettait aux paysagistes d'avoir un lien à une composante bio-physique est mis entre parenthèses. Et ce, au profit d'un intérêt porté aux « -graphies », sous-entendues comme les manières dont sont écrits ou énoncés les discours, autrement dit l'usage et la (re-)formulation de savoirs.

SYNTHÈSE DE PARTIE

Pour conclure, nous venons de confirmer aux travers d'exemples extraits de notre corpus nos trois hypothèses de départ selon lesquelles :

1. La « géographie » des paysagistes est le plus souvent scolaire
2. L'étude des discours paysagistes sous l'angle des savoirs géographiques informe sur les relations entre ces domaines
3. L'usage des savoirs géographiques est tributaire de contextes sociétaux en mutation

Bien que la phase de la première hypothèse imprègne encore certains discours paysagistes de façon sporadique, nous avons détecté une métamorphose perceptible à l'échelle des CEB ouvrant les paysagistes à un usage plus actualisé des savoirs géographiques. À la fin, un regard diachronique nous a permis de constater ce *tournant* et nous a offert l'opportunité d'élargir notre questionnement.

Grâce à l'étude menée avec acuité, nous discernons un certain appétit des paysagistes à nourrir, plus ou moins explicitement, leurs discours d'un degré de géographicit  tant pour d crire les paysages observ s que pour s'accorder une l gitimit . En usant de ces savoirs g ographiques plus r cents, ils d passent progressivement le « socle » pour parler d'un paysage compris davantage comme l'apparence d'un complexe socio- cologique en prise   des dynamiques changeantes dont la compr hension peut porter des actions.

CONCLUSION

UN POINT SUR LA RECHERCHE MENÉE

Du début jusqu'à la fin de ce travail, nous avons traités des relations entre le paysage et la géographie au prisme des savoirs en nous penchant ensuite plus particulièrement sur l'usage de ceux-ci dans les discours paysagistes contemporains.

Nous avons démontré par l'état de l'art que les savoirs géographiques se sont construits en parallèle d'un intérêt variable pour le paysage. Les géographes ont, en grande partie, participé à la définition de la notion de paysage. Mais en retour, un article éclairant nous a permis de comprendre que les paysagistes entretenaient un rapport anachronique avec cette science en usant d'une « géographie » en décalage avec leur époque. Ce travail s'avéra être un appui à notre recherche qui souhaita le compléter et l'actualiser.

Nous avons voulu montrer comment les discours paysagistes contemporains étaient aptes à témoigner de l'usage qu'ils faisaient et font des savoirs géographiques. Pour ce faire, nous avons formulé des hypothèses afin d'aborder notre corpus avec acuité. Ce dernier trouva matière dans la revue annuelle des *Cahiers de L'École de Blois* nous permettant d'étudier une variété de discours paysagistes de 2003 à 2018 selon une méthode de lecture analytique. Nos trois hypothèses sont passées à l'épreuve des résultats émanant de notre étude et se sont trouvées confirmées au terme de chaque sous-partie.

En addition, nous avons mis en évidence un aspect que nos hypothèses n'avaient qu'effleuré. En effet, nous avons pu déceler un basculement dans l'usage du géographique s'affirmant progressivement dans les discours paysagistes du corpus nous permettant d'avancer l'idée plus générale d'un *tournant* géographique des paysagistes.

QUELQUES LIMITES PERÇUES DANS LE TRAVAIL

Tout d'abord, il va sans dire que ce premier exercice de recherche fut tant déstabilisant qu'encourageant à mener de bout en bout. L'une des difficultés majeure réside dans la conciliation du temps de travail et de réflexion qu'il demande avec les événements du quotidien au sein de ces études. Ce caractère chronophage nous a poussés à abandonner notre grille de lecture et d'analyse du corpus qui aurait pu être un outil pratique pour gagner du temps lors de l'écriture.

Malgré le volume de résultats présenté ici, nous aurions souhaité conduire une recension plus complexe sous forme d'un tableau de synthèse pour être le plus exhaustif possible. Mais nous contrebalançons ce manque en nous rappelant la portée exploratoire de cet exercice.

Par ailleurs, si nous avions eu davantage de temps, nous aurions aimé trouver un contre-point à notre corpus, par exemple les *Carnets du Paysage* de l'École de Versailles, pour faire éventuellement émerger d'autres modalités de mobilisations des savoirs géographiques. Car notre étude centrée sur les CEB, bien que cohérente et riche, manque en contraste.

LES SAVOIRS GÉOGRAPHIQUES ENTRE DISCOURS ET PRATIQUES PAYSAGISTES

En confrontant les résultats au cadre théorique de départ basé sur la notion de savoirs, nous notons que ces derniers sont, dans les discours paysagistes, soumis à de perpétuelles reformulations en fonction des contextes sociétaux. L'usage de savoirs géographiques plus récents par les paysagistes influence leurs discours mais aussi leurs pratiques qui s'y rattachent incontestablement.

« Lorsqu'un espace fait paysage pour un opérateur, alors celui-ci interagit avec celui-là et y trouve des embrayeurs d'actions, un support à des jeux de langages et des pratiques »
(Lussault, 2013)

Dès lors, le basculement que nous avons soulevé pourrait s'ouvrir à l'étude des pratiques paysagistes contemporaines pour saisir comment les discours fécondent les pratiques et vice-versa. Plus largement, cela s'inscrirait dans un contexte où des méthodes alternatives de projet de paysage se mettent en place depuis quelques années. Pour exemple, évoquons les

essais de reformulation théorique de certains savoirs géographiques par des paysagistes comme ceux liés à la *médiation paysagère* d'Yves Michelin. En tentant de déconstruire la géographie classique, les paysagistes donnent un sens renouvelé aux savoirs qu'ils emploient et participent à l'évolution progressive de leurs discours et pratiques.

«(...) ce monde n'existe pas sans ses habitants, acteurs de sa transformation continue. Leurs actions sont fondées sur leurs représentations de ce monde, représentations qui sont le reflet de leurs savoirs sur ce monde. Il faut donc impérativement les prendre en compte. »
(Collignon, 2000)

S'impose alors un triptyque **Savoirs-Représentations-Actions** sur lequel les paysagistes peuvent et doivent réfléchir. La valeur intellectuelle et pédagogique du paysage peut être prise comme un moyen de co-construire et transmettre des savoirs et savoir-faire. Le paysage serait-il en mesure d'être trans-géographique et ainsi passer outre la scission entre géographie physique et géographie humaine ?

LE PAYSAGE AU CŒUR DES SAVOIRS

À la suite de cette étude, nous avons accumulé une matière à réflexion qui pourrait servir élargir le sujet à celui de l'action paysagiste contemporaine. Le temps des savoirs interdépendants est révolu, l'interdisciplinarité devient un préalable. Donc plutôt que de parler de « l'indiscipline » du paysage, nous pourrions le proposer comme une **interdiscipline** où convergerait des savoirs émiétés pour faire projet. Alors centre d'intérêt, le paysage est reconnu comme vecteur et facteurs de savoirs.

Dans ce sens, la recherche dans le domaine du paysage, encore récente, semble être apte à déployer un champ mêlant des approches souvent considérées comme divergentes (sciences naturelles/sciences sociales). Les méthodes de la *recherche-action* apparaissent comme une possibilité de rencontre entre les savoirs issus d'une science et d'une pratique.

DES PERSPECTIVES DE RECHERCHE À EXPLORER

La recherche ici initiée pourrait amener à en réaliser d'autres sur le thème paysage-géographie afin de poursuivre la réflexion sur la question des savoirs.

À un moment où les paysagistes se cherchent une posture et s'autonomisent, nous pourrions émettre l'hypothèse qu'il existe des **savoirs paysagistes**. Globalement, ils consisteraient à mettre en œuvre une suite de compétences permettant d'opérer une synthèse entre savoirs et savoir-faire. Mais un nécessaire travail d'identification et de définition de ces derniers serait à mener pour assurer une connaissance et reconnaissance de ce domaine de pensée et d'action qu'est devenu le paysage.

Dans la pratique, ces horizons pourraient être explorés et expérimentés dans le cadre d'un futur Projet de Fin d'Étude (PFE) de paysagiste ou encore dans une potentielle thèse de paysage et/ou de géographie.

Pour clore ce Mémoire, nous pouvons dire que l'analyse fine des discours paysagistes à l'aune de leur usage des savoirs géographiques réinterroge plus généralement leurs pratiques et la notion de paysage. Le chemin tracé a permis de soulever des interrogations sur la culture paysagiste passée et à venir tout en fournissant des pistes de réflexion pour une théorie renouvelée de la pratique paysagiste contemporaine.

Notre travail est à (re-)prendre comme une modeste contribution à la recherche sur cette thématique et à l'épistémologie du paysage.

« Le paysage n'est pas une évidence, il semble être une invention en reformulation permanente qui accepte mal l'abandon, la parfaite copie et la répétition. Il se pose comme une totale construction toujours en mouvement »

JANIN, Rémi. 2014. *Les Cahiers de l'École de Blois. L'enseignement du paysage*. N°12. p.52.

« Être paysagiste-nomade peut se définir comme une disposition d'esprit, une manière particulière de voir le monde, caractérisée par une capacité à comprendre et à relier des logiques diverses qui sous-tendent l'apparence d'un paysage. À l'image du nomade qui crée, par son déplacement, un lien entre des lieux ou des éléments distants, le paysagiste tente de renouer les fils distendus ou rompus d'une conception occidentale moderne de séparation des savoirs. (...) L'approche sensible du paysagiste est une sorte de nomadisme entre ces champs disciplinaires en puisant aux uns et aux autres des explications pour construire une lecture et une compréhension du paysage.(...) Dans cette optique le paysagiste-nomade prend appui sur ce qu'il observe pour organiser un savoir visuel, puis cherche à dépasser le voir par la connaissance scientifique, pour accéder à une compréhension du paysage. Il s'agit moins de décomposer les faits et les objets d'une perception subjective que de construire, d'établir les relations et les signifier.»

HENRY, Dominique. *Itinérance. Un voyage paysagiste en agriculture*. p.66. TPF Paysage. ENSAPBx. 2004.

Le paysage des paysagistes est-il une néo-géographie ? Une alter-géographie ? Une inter-géographie ? Une trans-géographie ? Une méta-géographie ? Une ré-écriture...

Remerciements

Pour leur aide et patience au fil de ce mémoire...

*Les enseignants et chercheurs, notamment Bernard Davasse et Serge Briffaud pour leurs conseils bibliographiques de départ et leur cadrage théorique ainsi que Rémi Bercovitz pour ses conseils finaux et encouragements
Mes camarades paysagistes pour leur sympathie*

Pour leur contribution à l'existence de ce mémoire...

*La documentaliste de l'École de la Nature et du Paysage sans qui je n'aurais jamais pu étudier Les Cahiers de l'École de Blois en intégralité
Toutes les personnes rencontrées, lues, vues, entendues et imaginées
Les prairies estivales et l'ombre des chênes pour leur couvert lors de mes lectures
Et comme à mon habitude, les arbres ayant donné de leurs corps pour donner corps à ce Mémoire*

Pour leur soutien, correction et inspiration...

*Ma Mère et ma Grand-mère
Mon Macaque...
Mon Nouveau Monde...*

Contact : Entre les lignes du monde ...ou loic.hauteur@live.fr - 0646048370

Les Cahiers de l'École de Blois 4

Codéités par les Éditions de l'imprimeur et l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois

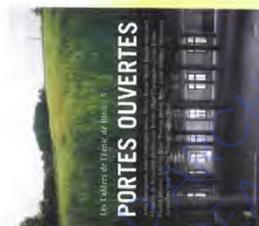
- Présentation du numéro 4
- Où en est l'herbier?
- Des friches urbaines?
- Chauve-Evevo
- Compétition au sommet pour avoir droit de cité
- Christophe Pere
- Vers une géopolitique de la friche urbaine
- Christophe Degredre
- La phrase urbaine
- Jean-Christophe Baily
- Dossier Roubaix
- Roubaix, fragments pour une cartographie
- Delphine Lermine
- Roubaix, propositions pour les délaissés
- Chloé de Boscaillet, Marc Claramunt et les élèves de 3^e année
- Du bon usage de l'histoire et du temps, Jean-Clément, Meurthe-et-Moselle, Lorraine
- Auréli Dreville
- Anne-Sophie Verrier
- Entre eau douce et eau salée, l'enjeu d'un éboulis
- Résilience, à partir d'une défiguration annoncée
- Pierre Audat
- Vers un territoire marseillais
- Zéro yen boues
- Kyohji Sakaguchi
- Taxidermie des ruines
- Hanns Zischler
- Caprice de la retraite
- Jean Echevo



Les Cahiers de l'École de Blois 5

Publiés par l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois

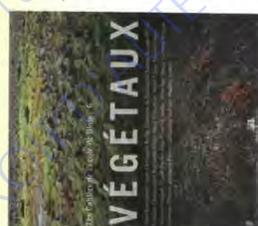
- Présentation du numéro 5
- Les enfants d'Algeco
- Chloé de Boscaillet
- Et maintenant, une terrasse...
- Jean-Christophe Baily
- Le partage, le nuage et le feuillage
- Marc Claramunt
- La Chocolaterie, une école nationale d'ingénieurs du paysage
- Claude Evevo
- Orléans, aller retour
- Anne Badrignans
- En Somme, comment concilier développement durable et instabilité chronique du milieu naturel?
- Dominique Boutin
- En Somme, rendre la terre à la mer
- Gregory Morisseau
- Lettre de Vernand
- Remi Janin
- Une plaine africaine à Lyon
- Jacqueline Ory
- À partir du loup
- Thomas Hans
- Du masculin dans la Bouillie
- Chloé de Boscaillet
- Projets pour Cluny
- Olivier Baron et les étudiants de 3^e année
- Une expérience informatique dans le projet de paysage de l'Esnap
- Franck Faveta
- En vitesse, l'Égrotte
- Didier Baussy-Culianoff
- Lima, Villa El Salvador
- Pauline Szwed et Sabrina Gilet
- Fantôme futur
- Tanguy Viel



Les Cahiers de l'École de Blois 6

Codéités par l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Éditions de la Ville de

- Présentation du numéro 6 avec des photographies de Violaine Chaussonnet
- Le séquoia, la plante verte et la liane
- Marc Claramunt
- Envers vivants
- Jean-Pierre Le Duarte
- La fractur des légendes
- Jacques Salomon (avec Robert F. Hammerstiel)
- Les Faux de Verzy
- Jacques Salomon
- Expérimentations sur le semis direct de légumineuses
- Environnement
- La fin d'Éclat, les végétaux entre terre et mer
- Yves B. Gamie Comin, Laure Gratton-Benoit, Vanessa La Via
- Chronique d'ancienneté et de jeunesse
- Claude Evevo
- Un jardin à partager
- Barbelle Chaussonnet
- L'Université et la ville – le parc botanique de la faculté de sciences d'Orsay comme origine d'une relation retrouvée
- Pauline Szwed
- Écriture pour un vide
- Anne Badrignans
- Le jardin des sculptures fluides de Giuseppe Penone
- Jean-Christophe Baily
- Libérer les hybrides!
- Propos recueillis par Marc Claramunt
- Pascal Gribier
- Littéraires phylogéographiques
- Sabine Bouche-Pillon
- Que le vert dure!
- Stéphane Perron
- L'arbre
- Jean-Luc Nancy
- Le végétal est un animal produit par la terre
- Suzanne Dupont
- Along the Vistula River
- Isabel Claus
- C'est en regardant sous ton nez que tu trouveras ton chemin
- Chloé de Boscaillet



Les Cahiers de l'École de Blois 1

Codéités par les Éditions de l'imprimeur et l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois

- Présentation des Cahiers de l'École de Blois
- Chloé de Boscaillet
- Le paysage, comment, encore et pourquoi
- Jean-Christophe Baily
- Il faudra revenir sur cette plaine...
- Michel Boulouart
- Quatre photographies des Pays de la Loire
- Thibaut Cusset
- L'atelier Ruelle à Saint-Nazaire
- Claude Evevo
- Au fil de l'île (Nantes)
- Gaëlle Flanter
- Le Bas Chénay à Gagny, une logique évanouie
- Marie Baudet
- Les kiosques du jardin des Tuileries
- Anoëno Sincro
- Les balmes des Subsistances à Lyon
- (travaux des élèves de 3^e année, 2001-2002)
- Marc Claramunt
- Paysages croisés en Amérique latine
- Clare Caenave et Hélène Hechuy
- Vue de ma table de travail
- Olivier Rohin



Les Cahiers de l'École de Blois 2

Codéités par les Éditions de l'imprimeur et l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois

- Présentation du numéro 2
- Jean-Christophe Baily
- Notes sur le corps-pays
- Barthélémy Schimberger
- Le havre de Portbail
- Laurent Juel
- Au bout du tunnel... des paysages
- Auréli Sirequet
- De la longévité des toponymes
- Gustaf Sobin
- La lumière et celle de Lyon
- Anais Moran
- Histoire d'une vallée inondée (Pays basque)
- Leire Arbelide
- La création d'un faubourg à Besançon
- Agathe Gresset
- Les phares dans le paysage
- Stéphane Perron
- Inventer
- Edith Commissaire et les élèves de 1^{re} année
- Dessiner avec les phénomènes
- Bernard Monnot
- Un valloir à Marne-la-Vallée
- Jean-Marc Gailler
- Plates-bandes
- Anne-Marie Pêcheur
- Vers une autre agri-culture, la restructuration du marais audanais
- Florent Morisseau
- L'Alsace, une identité paysagère
- Michel Deusch
- «Small is beautiful»?
- Christophe Degredre



Les Cahiers de l'École de Blois 3

Codéités par les Éditions de l'imprimeur et l'École nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois

- Présentation du numéro 3
- Avec elle (la nature)
- Jean-Christophe Baily
- L'étang, la forêt, la rivière, Angélique Le Néel, Émilie Escots et Pascal Nejdari
- Chauve-Evevo
- Moi aussi je suis un peintre de la nature
- Pour Kovalev
- Entre objectif et paysage
- Patrick Jabon
- Un projet nommé tramway ou l'inclinaison de l'inclinaison
- Marc Claramunt et les élèves de 3^e année
- Nord par nord-ouest
- Gilles A. Berthelin
- Faut-il parfumer l'autoroute?
- Chloé de Boscaillet
- Six projets pour l'abbaye d'Ardenne
- Figures végétales
- Edith Commissaire et les élèves de 3^e année
- Les tableaux refuges
- Gloria Friedmann
- La nouvelle Rom
- Nicolas Tebof
- L'œil local et le paysagiste: l'étranger, l'otage et le compagnon
- Christophe Degredre
- Ronds-points
- François Bou



Les Cahiers de l'École de Blois | 7

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Présentation du numéro
- D'axe avec la science
- Jean-Marc Lévy-Leblond
- Densité et diversité en botanique
- Jean-Marc Douma
- Le rôle de l'entier
- Le rôle de la perception de la densité
- Scritis de séquence en milieu, insuline
- Ile de Houat, Morbihan
- Thibaut Barbier
- Earthwork
- Alexandre Quatrecas
- Alexandre Quatrecas - train des champs
- Le rôle de la densité
- Gabriel de Sionna
- Exercices de simulation
- Jaili Aumar et les étudiants de 2^e année
- Basse vallée de la Romanche
- Quemud de Nézer
- Lyon, ville-danse
- Gilbert Vuadey
- Densités géographiques
- Marc-Christophe Bailly
- La route de l'orient
- Gaëlle Gaudin
- Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Jean-Marc Douma, Christophe Bouge
- et Raphaël Jambelli
- Sébastien
- Oliver Ramon et Simon Begutlan
- Le rôle de la densité
- Christophe Bouge, Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Notes sur densités
- Mahlid Gaudin

Les Cahiers de l'École de Blois | 8

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- La Ville entière
- Jean-Christophe Bailly
- Grand Paris: le profil des images
- Quelques notes de plus
- Ferré Huzan
- La Ville (jaque) à son canal (Paulin)
- Oliver Ramon
- Éthologie de la machine
- Éspaces publics à Soubis
- Marc Charanant
- La Manufacture de la ville où le commencement
- Alexandre Chemsoff
- La «Huerza» du Lobregat, nouvelle frange urbaine à Barcelone
- Simon Begutlan
- Stéphane Jambelli
- Sous le ciel
- Hanno Zander
- Médoc été 2007
- Thibaut Casier
- Grand Paris
- Thomas Core
- A la recherche des fondons
- Le site archéologique de B sur-Ancre
- Elise Daubert
- Le comier à Tresson
- Marc Charanant
- Autre état des lieux
- Benoît Galibert
- Champs
- Margyline Desbrières

Les Cahiers de l'École de Blois | 9

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Présentation du numéro
- Jean-Christophe Bailly
- Les agriculteurs : Jardiniers du paysage ?
- Marc Duchamier
- Autour du Temps des grâces
- Dominique Marchais
- Journal de Vernand
- René Jamin
- Territoire agricole : Après l'industrie ?
- Le Jardin !
- Mahdiel Calame
- Château et terrain. Villa Novera: un projet d'agro-paysage
- Guillaume Barsalon
- De l'appropriation des sols dans la mise en place de l'espace agricole
- Dominique Boutin
- La plaine du Peris entre champs, vergers et ville...
- Un pays naturel d'agglomération
- Marc Charanant
- Tulip et Quartiers
- Gregoire Bassinet, René Turc
- Conard
- Le point de Mathabou et J le pêcheur
- Marc Charanant
- De la scène des lacs
- Anne Imbert
- Queste appartenance de la Vie
- Gally-Blazatin
- Jean Rouin

Les Cahiers de l'École de Blois | 10

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Rue «ville-paysage»
- Gilles A. Thiborgeon
- D'une rive à l'autre, en Oise francilienne
- Mélanie Gaste
- Au fil des courants, un espace imational
- Stéphane Perron
- Le regard hors les murs
- Karim Baskous
- Bihacite. Lire et faire lire une ville enfouie sous la forêt
- Vincent Gaudin
- Paris xviii siècle : le paysage qu'on aperçoit à travers les archives
- Ariette Farage
- Du débarras jusqu'à la lagune de Bolmon
- Margyline Gaudin
- Josephine Branel
- Sorti de la ville par l'entre-ville (Berthia)
- Marion Gaudin
- Le camp militaire de Margyval,
- théâtre de la métropole
- Marion Gaudin
- La phytoécologie, résultats et limites
- Raphaële Chère

Les Cahiers de l'École de Blois | 11

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Présentation du numéro 11
- Jean-Christophe Bailly
- Raysage avec cicatrices
- Jean-Luc Nancy
- Cicatrices et génie naturel
- Gilles Chemet
- Anticiper la prochaine mutation de la Poudrière de Bergence
- Pauline Gille
- Le paysage qui s'écrit
- Oliver Gaudin
- Antoine Vuadey
- Densités géographiques
- Marc-Christophe Bailly
- La route de l'orient
- Gaëlle Gaudin
- Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Jean-Marc Douma, Christophe Bouge
- et Raphaël Jambelli
- Sébastien
- Oliver Ramon et Simon Begutlan
- Le rôle de la densité
- Christophe Bouge, Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Notes sur densités
- Mahlid Gaudin
- A la recherche des fondons
- Le site archéologique de B sur-Ancre
- Elise Daubert
- Le comier à Tresson
- Marc Charanant
- Autre état des lieux
- Benoît Galibert
- Champs
- Margyline Desbrières
- Tulip et Quartiers
- Gregoire Bassinet, René Turc
- Conard
- Le point de Mathabou et J le pêcheur
- Marc Charanant
- De la scène des lacs
- Anne Imbert
- Queste appartenance de la Vie
- Gally-Blazatin
- Jean Rouin

Les Cahiers de l'École de Blois | 12

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Présentation du numéro 12
- Jean-Christophe Bailly
- Des géographes dans leurs paysages
- Jean-Louis Hissier
- Transmettre
- Nicolas Ogéat
- Campagne de Vernand
- Rami Jamin
- Envisager les hypopayages
- Sébastien Maort
- Le fil de l'eau
- Bruno Ricard
- Le paysage géopolitique
- Christophe Chemet
- Des géographes dans leurs paysages
- Jean-Louis Hissier
- Transmettre
- Nicolas Ogéat
- Campagne de Vernand
- Rami Jamin
- Envisager les hypopayages
- Sébastien Maort
- Le fil de l'eau
- Bruno Ricard
- Le paysage géopolitique
- Christophe Chemet
- Des géographes dans leurs paysages
- Jean-Louis Hissier
- Transmettre
- Nicolas Ogéat
- Campagne de Vernand
- Rami Jamin
- Envisager les hypopayages
- Sébastien Maort
- Le fil de l'eau
- Bruno Ricard

Les Cahiers de l'École de Blois | 13

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Le paysage-mouvement. Quelques mots
- Jean-Christophe Bailly
- Michel, Alain et les autres...
- Marc Charanant
- Franchir le seuil de Bourgoigne,
- de l'Antiquité à nos jours
- Pierre Nouvel
- Une ligne sur la terre et dans le ciel
- Claude Escro
- La machine, lever pour la valorisation du paysage, le long de l'ancienne ligne ferroviaire d'Evreux à Louviers
- Romane Vallengraber
- Le réveil d'un canal transfrontalier
- Alexandre Libersart
- Le massif de Crussol, éclaireur de la Méditerranée
- Julie-Anastasia Piret
- Petits espaces urbains en transit
- Sabine Bonabe-Pillon
- Changements à vue (extraits)
- Alexandre Chemsoff et Jean-Christophe Bailly
- Les fugitives/Detroit
- Marie Combes
- Vazd, la ville du désert, du vent et de l'eau
- Amis Avedian, Jeanne de Clavonnes, Antoine Fedanjan, Charlotte Kende, Albane Portier-Cler et Bruno Ricard
- Regarder passer les trains. Ou l'Université
- Alain Babler
- A travers l'image
- (fragments sur les rapports entre paysage et cinéma contemporain)
- Emmanuel Burdeau
- Ligne 6
- Justine Kalame

Les Cahiers de l'École de Blois | 14

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Pourquoi Paris ?
- Jean-Christophe Bailly
- biologie, la mémoire dans la ville.
- De l'ancienneté gare de déportation
- à l'émergence d'un quartier
- Mahdiel Gaudin
- De la place dédiée à la place re-faire
- Depasser l'indigence du foncionna-
- lisme pour une souplesse d'usage
- Charlotte Krant
- Jardinier le bas belleville. En faveur d'une «de-résidentialisation»
- Théo Gompelmann
- Les rayons du Grand Paris.
- Françoise Eronomet
- Paris photographié. La ville, ses flux et ses flûtes
- Mehdi Prizon
- Un Paris...
- Bernard Plossin
- Henri Sellier précurseur de la métropole parisienne
- Christophe Despeille
- S'édifier et renouer
- Anne-Sophie Verrier
- La ville comme les manges
- Gilles A. Thiborgeon
- Écritures de villes (gravures et dessins)
- Mehdi Zanaud
- Les grands voyages (extraits)
- Claude Escro

Les Cahiers de l'École de Blois | 15

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Présentation du numéro 15
- Jean-Christophe Bailly
- L'expérience du grand paysage: un agrandissement continu
- Thibault Casier
- Thiborgeon, paysages (re)cou
- Patrick Boncheron
- De la ferme familiale à son territoire
- Luce Dittgeyer
- Engaîner le paysage de l'échange
- Vincent Bohléux
- Vivre le bord du monde face aux
- écritures forestières
- Thibault Casier nous a quittés
- Thibault Casier
- La ligne, toujours
- Benoît Tassot-Rindler
- Révoir la campagne
- René Jamin
- La marge au centre
- Bernard Poitès
- Le paysage comme manifestation et
- Marc Charanant
- Thibault Casier nous a quittés
- Jean-Luc Nancy
- En zone rouge sans de l'un jeune couple
- Patrick Despeille

Les Cahiers de l'École de Blois | 16

Créés par l'école nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois et les Editions de la Ville de Blois.



- Le paysage qui s'écrit
- Oliver Gaudin
- Antoine Vuadey
- Densités géographiques
- Marc-Christophe Bailly
- La route de l'orient
- Gaëlle Gaudin
- Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Jean-Marc Douma, Christophe Bouge
- et Raphaël Jambelli
- Sébastien
- Oliver Ramon et Simon Begutlan
- Le rôle de la densité
- Christophe Bouge, Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Notes sur densités
- Mahlid Gaudin
- A la recherche des fondons
- Le site archéologique de B sur-Ancre
- Elise Daubert
- Le comier à Tresson
- Marc Charanant
- Autre état des lieux
- Benoît Galibert
- Champs
- Margyline Desbrières
- Tulip et Quartiers
- Gregoire Bassinet, René Turc
- Conard
- Le point de Mathabou et J le pêcheur
- Marc Charanant
- De la scène des lacs
- Anne Imbert
- Queste appartenance de la Vie
- Gally-Blazatin
- Jean Rouin
- Vers une nouvelle gestion des flux de culture urbains
- Mahdiel Gaudin
- Antoine Vuadey
- Densités géographiques
- Marc-Christophe Bailly
- La route de l'orient
- Gaëlle Gaudin
- Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Jean-Marc Douma, Christophe Bouge
- et Raphaël Jambelli
- Sébastien
- Oliver Ramon et Simon Begutlan
- Le rôle de la densité
- Christophe Bouge, Gaëlle Gaudin, Marie Daubert, Marie Gaudin
- Notes sur densités
- Mahlid Gaudin
- A la recherche des fondons
- Le site archéologique de B sur-Ancre
- Elise Daubert
- Le comier à Tresson
- Marc Charanant
- Autre état des lieux
- Benoît Galibert
- Champs
- Margyline Desbrières
- Tulip et Quartiers
- Gregoire Bassinet, René Turc
- Conard
- Le point de Mathabou et J le pêcheur
- Marc Charanant
- De la scène des lacs
- Anne Imbert
- Queste appartenance de la Vie
- Gally-Blazatin
- Jean Rouin

1) Au pays minéral
2) La configuration du climat
3) De la géo- ou de l'écologie, du Vitrail à la ville de la Seine
4) Matière, écoulement et transposition: tracer la frontière entre Strasbourg et Kehl
5) Eau, élément de médiation et de découverte
6) Paysages de la perception d'habiter
7) Perspectives en pays forte. Laine exceptionnelle et quadruple en Haïvan

BIBLIOGRAPHIE SCIENTIFIQUE

Cette bibliographie synthétique ne répertorie que les publications expressément citées dans ce TPER et qui se sont avérées pertinentes pour conduire notre recherche. Il est évident de rappeler que d'autres ouvrages, non mentionnés ici par souci de clarté, ont grandement participé à la maturation de nos réflexions du début à la fin de l'écriture.

- BERTRAND, Georges. 1984. Les géographes français et leurs paysages. In : *Annales de Géographie*, t. 93, n°516, p. 218-229.
- BERTRAND, Georges. 2002. L'environnement : vers une science diagonale. In : *Une géographie traversière*. Paris, Arguments. pp. 286-291.
- BOMER, Bernard. 1994. Le paysage, vu par les géographes...et les autres. In : *Bulletin de l'Association de géographes français*. 71^e année. Approches du paysage /Communications diverses. pp. 3-9.
- BRUNET, Roger ; ROBERT, Ferras ; HERVÉ, Théry. 1993. Définition de « paysage ». In : *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*. Ed. Reclus, 3^{ème} édition. Collection Dynamiques du territoire.
- CIATTONI, Annette ; VEYRET, Yvette. 2018. *Les fondamentaux de la géographie*. Armand Colin. (4^{ème} édition).
- COLLIGNON, Béatrice. 2000. Les savoirs géographiques ont-ils une valeur ? In : Yves Micaud (dir.), *Qu'est-ce que la société ?* U.T.L.S, vol.3, Paris, Odile Jacob, p. 111-120
- D'ANGIO, Richard. 1997. Au secours le paysage revient ! In : *L'information géographique*, Volume 61 n°3, pp.122-128.
- DAVASSE, Bernard ; HENRY, Dominique ; RODRIGUEZ, Jean-François. Retour au terrain ! Publié dans *Projets de paysage* le 08/01/2017. URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/retour_au_terrain
- DAVODEAU, Hervé. Le « socle », matériau du projet de paysage. Publié dans *Projets de paysage* le 30/12/2008. URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/le_socle_materiau_du_projet_de_paysage
- DENEUX, Jean-François. 2006. Les fondements du savoir géographique. In : *Cahier de l'École Doctorale -Paris X. N°6*, pp. 58-62.
- FERRATA, Claudio. 2005. Éléments pour une géographie paysagiste. In : *Les Carnets du paysage - Çà & là*. n°12. ENSP. Éditions Actes Sud. Pp.128-139.
- LUGINBÜHL, Yves. 2007. Pour un paysage du paysage ; In : *Économie rurale*, 297-298 Janvier-Avril. pp.23-37.
- LUSSAULT, Michel. 2013. Complément à la définition de « paysage » In : LEVY, Jacques ; LUSSAULT, Michel. *et alii. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin. Paris. 1033p.
- MAROT, Sébastien. 1995. L'alternative du paysage. In : *Le Visiteur - N°1*, pp. 54-81.
- PORTAL, Claire. Du socle au paysage : essai pour un nouveau regard sur les reliefs. Publié dans *Projets de paysage* le 13/07/2012. URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/du_socle_au_paysage_essai_pour_un_nouveau_regard_sur_les_reliefs
- TISSIER, Jean-Louis. 2003. Définition de « paysage ». In : LEVY, Jacques ; LUSSAULT, Michel. *et alii. Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Belin. Paris. 1033p.

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE ET DE PAYSAGE
DE BORDEAUX
DOCUMENT SOUMIS AU DROIT D'AUTEUR

Ce Travail Personnel d'Étude et de Recherche prend racine dans l'envie de questionner les rapports entre la géographie et le paysage. Il part du constat qu'au cours du siècle dernier les géographes français ont construit une grande partie de leurs savoirs à partir du paysage avant de contribuer à la définition actuelle de sa notion. Et ce malgré les crises internes auxquelles cette science a dû faire face et de l'intérêt variable porté au paysage. À rebours de ce fait, nous prenons appui sur un travail de recherche démontrant un certain mésusage de la « géographie » par les paysagistes. En effet, elle est souvent réduite à une assise biophysique, un « socle » occultant alors tout un pan de la discipline géographique.

Notre étude se propose d'élargir et d'actualiser ces travaux en questionnant l'usage des savoirs géographiques au travers des discours paysagistes contemporains. Nous partons de l'hypothèse qu'ils ont une compréhension scolaire de la géographie mais que celle-ci évolue au gré de circonstances sociétales et scientifiques. Pour apporter des éléments de réponse, nous choisissons de conduire une lecture analytique des discours contenus dans la revue annuelle des *Cahiers de l'École de Blois* (16ⁿ° - 2003 à 2018). Une fois les résultats exposés et interprétés, nous lançons des pistes de réflexions d'ordre plus théorique sur les pratiques paysagistes et la notion de paysage.

Mots-clés : *Rapports géographie/paysage - Discours paysagistes - Savoirs géographiques - Cahiers de l'École de Blois - Savoirs paysagistes - Épistémologie du paysage*

This research is based on the will of questioning the relationship between the geography and the landscape. It starts from the fact that during the last century french geographers had built a bulk of their knows from the landscape before contributing to the definition of its current notion. And this despite the internal crisis that this science had to face and the variable interest vowed to the landscape. Conversely to that, we are founding upon a research showing kind of misuse of « geography » by the landscapers. Indeed, it is seen as a mere biophysical base, a « ground » thus hiding a part of the geographic discipline.

Our study aims at widening and renewing this works by interrogating the use of geographics knows through the current landscapers speeches. With the hypothethis that they have a scholastic comprehension of geography but which evolves according to societal and scientific contexts. To answer to our issue, we are chosing to lead an analytic reading of speeches that are within the annual review of *Cahiers de l'École de Blois* (16ⁿ° - 2003 à 2018). Once our results demonstrated and interpreted, we are proposing some theoretical reflections concerning the landscapers practices and the landscape notion.

Key-words : *Geography/Landscape relationship – Landscapers speeches – Geographics knows - Cahiers de l'École de Blois – Landscapers knows - Epistemology of the landscape*